

GRANDS MOULINS DE STRASBOURG S.A.

SERVICES ADMINISTRATIFS : 1, Place Henry Levy – B.P. 10080 - 67016 STRASBOURG CEDEX

SIEGE SOCIAL : 61, AVENUE D' IENA – 75116 PARIS

CODE ISIN : FR0000064180

Strasbourg le 21 juin 2010

GROUPE GRANDS MOULINS DE STRASBOURG

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2009



Contact : Pascal MULLER (03 88 60 84 24) / p.muller@grands-moulins-de-strasbourg.fr

GRANDS MOULINS DE STRASBOURG S.A.

SERVICES ADMINISTRATIFS : 1, Place Henry Levy – B.P. 10080 - 67016 STRASBOURG CEDEX
SIEGE SOCIAL : 61, AVENUE D'IENA – 75116 PARIS
CODE ISIN : FR0000064180

SOMMAIRE

<u>Page 3</u>	Déclaration de la personne physique assumant la responsabilité de la rédaction du rapport financier annuel
<u>Page 4</u>	Rapport de gestion du Conseil d'Administration des GRANDS MOULINS DE STRASBOURG
<u>Page 21</u>	Rapport du Président à l'Assemblée Générale du 25 juin 2010
<u>Page 25</u>	Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux 2009 des GRANDS MOULINS DE STRASBOURG
<u>Page 29</u>	Comptes sociaux 2009 des GRANDS MOULINS DE STRASBOURG
<u>Page 59</u>	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés 2009 du Groupe GRANDS MOULINS DE STRASBOURG
<u>Page 62</u>	Comptes consolidés 2009 du Groupe GRANDS MOULINS DE STRASBOURG



GRANDS MOULINS DE STRASBOURG S.A.

SERVICES ADMINISTRATIFS : 1, Place Henry Levy – B.P. 10080 - 67016 STRASBOURG CEDEX
SIEGE SOCIAL : 61, AVENUE D'IENA – 75116 PARIS
CODE ISIN : FR0000064180

Strasbourg, le 7 juin 2010

DECLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE ASSUMANT LA RESPONSABILITE DE LA REDACTION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

(En application des articles 222-3 et 222-4 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers)

❖ Responsable du document de référence

Bertrand LEARY
Président Directeur Général
de GRANDS MOULINS DE STRASBOURG S.A.

❖ Attestation du responsable du document de référence

J'atteste, après en avoir pris connaissance à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportant pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant en page 4 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Bertrand LEARY
Président Directeur Général
de GRANDS MOULINS DE STRASBOURG S.A.



**GRANDS
MOULINS
DE STRASBOURG**

GRANDS MOULINS DE STRASBOURG S.A.

SERVICES ADMINISTRATIFS : 1, Place Henry Levy – B.P. 10080 - 67016 STRASBOURG CEDEX

SIEGE SOCIAL : 61, AVENUE D'IENA – 75116 PARIS

CODE ISIN : FR0000064180

GRANDS MOULINS DE STRASBOURG

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



GRANDS MOULINS DE STRASBOURG

Société anonyme au capital de € 3.000.000 entièrement libéré

Siège social : 61 avenue d'Iéna 75116 PARIS

R.C.S. PARIS B 552 095 598

N° SIRET : 552 095 598 00017

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 JUIN 2010

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, votre Conseil d'Administration vous a convoqués en Assemblée Générale Ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de votre société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2009, vous présenter les comptes consolidés du groupe et vous informer des principales perspectives d'avenir.

Nous vous précisons que les comptes de notre société soumis à votre approbation ont été établis selon les mêmes méthodes que les années précédentes.

Ces documents ont été établis et sont présentés dans le respect du principe de prudence. Un rappel des comptes de 2008 est fourni à titre comparatif.

I. SITUATION ET EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE *GRANDS MOULINS DE STRASBOURG (GMS)* AU COURS DE L'EXERCICE - PRESENTATION DES COMPTES.

Sur l'année 2009, les produits de GMS, holding du groupe, sont constitués :

- de redevances au titre de la location gérance de divers fonds de commerce ;
- de prestations d'assistance dans les domaines administratifs, techniques et commerciaux réalisées pour le compte de ses filiales.
- de redevances de licences de marque et de savoir faire.
- de produits de participations.
- éventuellement d'opérations d'exportations de farine sur un marché spécifique. La fabrication liée à ces opérations étant alors confiée à nos filiales les sociétés GMS MEUNERIE et TOULOUSAIN DES FARINES.

Le chiffre d'affaires réalisé par GMS en 2009 atteint 11 984 K€ contre 18 057 K€ en 2008 soit une baisse de 33.63%.

Il se décompose de la manière suivante :

- Prestation de services :	205 K€
- Location gérance :	3 125 K€
- Location bâtiments :	260 K€
- Assistance administrative :	7 220 K€
- Ventes export :	1 174 K€

La société refacture à ses filiales, sans marge, les dépenses payées pour leur compte pour un montant de 3 317 K€.

Le résultat net de la holding ressort à 1 607 K€ après 950 K€ de dotations aux amortissements contre respectivement 2 107 K€ et 1 063 K€ pour 2008. La baisse du résultat s'explique principalement par une dotation aux provisions de 155 K€ et une augmentation de l'impôt sur les sociétés de 327 K€, compensées partiellement par une diminution des achats de marchandises et des amortissements.

Le montant des capitaux propres, avant distribution, représente 44.725 K€ et les capitaux permanents (capitaux propres + emprunts à long terme) 51.339 K€.

Données boursières

Il y a eu 421 actions d'échangées au cours de l'année 2009.					
Cours des actions	2009	2008	2007	2006	2005
	€	€	€	€	€
plus haut	700,01	635,00	721,00	850,00	510,00
plus bas	297,09	320,00	518,00	440,00	440,00
Clôture au 31 décembre	604,00	420,00	519,00	800,00	505,00

Les investissements

Terrains	Constructions	Matériel & outillage	Matériel de transport	Autres immob.corpor.	Total
€	€	€	€	€	€
36 092,00	44 423,00	527 777,00	28 473,00	32 494,00	669 259,00

Activité de la société en matière de recherche et développement

La société réalise des travaux de recherche, développement et de contrôle qualité pour l'ensemble des filiales du groupe opérant dans le secteur de la meunerie. Les dépenses engagées à ce titre au cours de l'exercice 2009 représentent 258 K€ et sont comptabilisées en charges.

A hauteur de 40% de ce montant soit 100 K€, un crédit d'impôt recherche a été comptabilisé et déduit de l'impôt sur les sociétés.

Analyse objective de l'évolution des résultats et de la situation financière de l'entreprise

	2009	2008	Ecart	Variation
	€	€	€	
Marge commerciale	27 030	-4 136	31 166	
Production de l'exercice	10 810 100	10 942 836	-132 736	-1,21%
Valeur ajoutée	3 054 115	5 223 169	-2 169 054	-41,53%
% V.A. / C.A.	25,49%	28,93%		
Excédent brut d'exploitation	-1 176 234	-253 681	-922 553	-363,67%
% E.B.E. / C.A.	-9,82%	-1,40%		
Capacité d'autofinancement	2 931 683	3 619 155	-687 472	-19,00%
Endettement long et moyen terme	6 814 408	9 078 578	-2 264 170	-24,94%
Dettes LMT / Capitaux propres	15,24%	20,80%		

II. AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat de l'exercice est un bénéfice de € 1 607 910.55.

Compte tenu d'un report à nouveau créditeur de € 81 610.19, le résultat distribuable ressort à € 1 689 520.74.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat comme suit :

	€
Dividende	318 694.60
Autres réserves.....	1 369 305.19
Report à nouveau.....	1 520.95
	1 689 520.74

Le dividende de l'exercice 2009 ressort ainsi, par action, à € 3,80.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 serait éligible à la réfaction de 40 % pour la détermination de la base imposable à l'impôt sur le revenu.

Il sera mis en paiement à partir du 30 juillet 2010, pour les titres en compte "nominatif pur" par le CM-CIC SECURITIES à PARIS, pour les titres au porteur ou inscrits en compte "nominatif administré" par les banques auprès desquelles ils ont été déposés.

Le revenu global par action afférent à chacun des trois derniers exercices était le suivant :

<u>Au titre des exercices</u>	<u>Dividende net</u> €	<u>Taux de réfaction</u>	<u>Rendement global</u> €
2006	1,90	40%	1,90
2007	1,90	40%	1,90
2008	4,80	40%	4,80

III. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE.

3.1. Situation financière.

Dans le contexte de crise financière qui s'est déclenchée en 2008, la question de l'accès des entreprises au crédit reste délicate.

Toutefois, la structure de l'endettement de votre société n'induit pas des incertitudes qui nécessiteraient de fonder l'appréciation de la continuité de l'exploitation sur des hypothèses dont la réalisation s'inscrirait dans les aléas de l'environnement global ou sectoriel.

La volonté de développement d'affaires manifestée dès 2008 par les partenaires financiers de la société s'est concrétisée au cours de l'exercice 2009, notamment par l'ouverture de nouvelles lignes de crédit.

Il a été souscrit un contrat de couverture de taux d'intérêt (Swap) sur l'Euribor 3 mois, pour un montant de 10.000 K€ permettant à la société de se garantir un taux maximum d'intérêt de 3,85 %. La valeur de marché de cet instrument financier au 31 décembre 2009 est de - 681 K€. Ce montant a été enregistré en charges financières de l'exercice 2009.

3.2. Evolution de la réglementation des contingents

Le décret d'application se rapportant à l'ordonnance n° 2006-594 du 23 mai 2006, concernant l'adaptation de la réglementation meunière en matière de contingent et de droits de mouture, a été publié au Journal Officiel du 25 mars 2009.

Sans remettre en cause la définition du plafond d'écrasement, le décret précise que ne s'imputent sur le contingent que les quantités de blé écrasées pour les farines destinées à la consommation humaine en France Métropolitaine.

L'application de ce principe a pour conséquence d'exclure du décompte des contingents nécessaires les tonnages destinés à des sociétés exportatrices.

Cette mesure pourrait entraîner un excédent de contingent sur le marché et donc une baisse de leur valeur.

A ce jour, son impact sur la valeur des contingents inscrits à l'actif ne peut pas être estimé de manière suffisamment précise.

3.3. Redressement fiscal.

Votre société a fait l'objet d'une vérification des bases de taxes professionnelle et foncière sur les années 2006 à 2009 inclus, sur cet exercice.

Les avis complémentaires d'imposition n'ont pas encore été reçus.

Un montant de 13 462 € a été provisionné, correspondant au risque que votre société estime courir au regard de la proposition de rectification qui lui a été transmise par l'Administration.

3.4. Litige entre actionnaires.

Un différend a opposé deux actionnaires significatifs de votre société. En effet, un projet de renforcement des moyens de notre actionnaire SOFRACAL a conduit à solliciter de l'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS (A.M.F.) une dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique visant les actions de la Société GRANDS MOULINS DE STRASBOURG. Cette dérogation a été octroyée le 22 novembre 2007 et a fait l'objet d'un recours en annulation de la part d'un actionnaire minoritaire. La Cour d'Appel de Paris a, en date du 13 mai 2008, rejeté le recours formulé et a confirmé la décision de l'A.M.F. L'actionnaire minoritaire a décidé de porter le litige auprès de la cour de cassation, qui a finalement validé la dérogation accordée.

IV. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE - PERSPECTIVES D'AVENIR

4.1. Enquête de l'Autorité de la Concurrence

Votre société, ainsi que le société SOFRACAL et les principaux meuniers français ont fait l'objet d'une enquête des services de l'Autorité de la Concurrence visant à déterminer d'éventuelles pratiques anticoncurrentielles dans le domaine de la vente de farines.

Une notification de griefs établie par les rapporteurs auprès de l'Autorité de la Concurrence en date du 15 février 2010 fait état de pratiques qui relèveraient de mesures anticoncurrentielles, sans toutefois estimer le montant de l'amende qui pourrait être déterminée par l'Autorité de la Concurrence.

Le délai de réponse a été fixé au 15 juin 2010. Dans sa réponse, la société a rejeté l'ensemble des griefs qui lui ont été notifiés, qu'elle estime économiquement et juridiquement infondés.

S'agissant d'un risque éventuel et non probable, aucune provision n'a été comptabilisée à ce titre.

4.2. Les perspectives de la société holding sont directement liées à l'évolution de l'activité des filiales.

Le premier semestre de l'exercice 2010 affichera des résultats en retrait par rapport aux résultats 2009, qui s'est avéré une année particulièrement favorable.

Les investissements envisagés au niveau de votre groupe concerneront essentiellement

- Une station de mélange sur le site de DELIGNE pour 850 K€
- Une augmentation des capacités de production de Rheintal Mühlen pour 1 300 K€
- Un accroissement des capacités de stockage de La Toulousaine de farine pour 800 K€
- La refonte des automatismes du site des Moulins réunis de la Sarthe pour 400 K€

Deux projets de croissance externe, en Allemagne et en France, sont à l'étude et représenteraient une enveloppe globale de 3 700 K€.

4.3. Création de nouvelles sociétés.

Depuis la clôture de l'exercice, votre société a participé à la création de deux nouvelles sociétés, directement ou par l'intermédiaire de ses filiales :

- REISS MÜHLE GmbH (création)
 - Siège : Schopfheimerstrasse-9 79541 LÖRRACH (Allemagne).
 - Activité : Moulin
 - Valeur d'acquisition des titres : 100.000 €
 - % de détention : 100,00 % par la société LÖFFEL MÜHLEN GmbH.

- DBP ILE DE France S.A.S. (création)
 - Siège : 36-42 Avenue de la commune de Paris 91220 BRETIGNY/ORGE (France)
 - Activité : Fabrication, distribution de produits pour la boulangerie, pâtisserie, restauration
 - Nombre d'actions : 20.000 actions
 - Valeur des titres : 160.000 € (libération du capital à hauteur de 50 % soit 80.000 €)
 - % de détention : 80,00 % par la société MOULINS DELIGNE.

V. INFORMATIONS JURIDIQUES ET DIVERS

5.1. Dépenses non déductibles

Conformément aux dispositions de l'article 223 Quater du Code Général des Impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de € 26 280 (article 39.4. du C.G.I.) correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

5.2. Tableau des résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices

Le tableau des résultats des cinq derniers exercices est joint au présent rapport en application de l'article R.225-102 du code de commerce.

5.3. Mandats des administrateurs et des commissaires aux comptes

Vous trouverez annexée au présent rapport de gestion, la liste des administrateurs et directeurs généraux au 31 décembre 2009 avec indication des mandats exercés au sein d'autres sociétés.

Nous précisons également qu'aucun administrateur ou mandataire social n'a été rémunéré par la Société au cours de l'exercice 2009 et vous informons de l'absence d'engagements consentis en faveur des mandataires sociaux à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonction ou postérieurement à celles-ci.

Les mandats d'administrateur de Monsieur Bruno FRANTZ et de Monsieur Patrick TEPLANSKI arriveront à terme à l'issue de l'Assemblée.

5.4. Jetons de présence

Nous vous rappelons que le montant des jetons de présence attribué au Conseil d'administration est de € 20 000 au titre de l'exercice 2009.

Nous vous proposons de fixer le montant des jetons de présence à € 20 000 à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} Janvier 2010.

5.5. Prises de participation dans d'autres sociétés - cessions de participation

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, votre société a, directement ou par l'intermédiaire de filiales, pris les participations suivantes :

- LA FOURNEE DU BOULANGER
 - Siège : 2 rue Jacques Guède 72470 CHAMPAGNE
 - Activité : Boulangerie
 - Nombre de titres détenus : 100 actions
 - Valeur d'acquisition des titres : 10.000 €
 - % de détention : 100,00 % par la société MOULINS REUNIS DE LA SARTHE

5.6. Information sur la détention du capital et modifications intervenues au cours de l'exercice

Dans le cadre des dispositions légales relatives à l'information des actionnaires et du public sur l'actionnariat des Sociétés faisant publiquement appel à l'épargne, nous vous indiquons ci-après, la composition du capital de votre société au 31 décembre 2009.

La société SOFRACAL qui détenait 46 270 actions soit 55,17% du capital plus 4 355 actions en usufruit soit 5.19% du capital au 31 décembre 2008, détient 48 889 actions soit 58,29% du capital plus 4 355 actions en usufruit soit 5.19% du capital au 31 décembre 2009.

Les Moulins SOUFFLET conservent à fin décembre 2009 le même nombre d'actions qu'au 31 décembre 2008 c'est-à-dire 20 813 soit 24.82% du capital.

Par ailleurs, il n'existe pas à la connaissance de votre Conseil d'Administration, d'autre actionnaire ou groupe d'actionnaires détenant actuellement une participation égale ou supérieure à 5 % dans le capital de votre société.

Il n'existe pas d'actions à droits de vote multiple, aussi chaque actionnaire dispose de droits de vote correspondant à sa participation.

5.7. Mention de l'état de la participation des salariés au dernier jour de l'exercice et la portion du capital que représentent les actions détenues par le personnel

A notre connaissance, le personnel ne détient pas d'actions du capital de votre société.

5.8. Rémunérations H.T. versées aux commissaires aux comptes pour l'ensemble des sociétés du groupe pour l'exercice 2009

<i>NOM</i>	<i>REMUNERATION H.T.</i> €
IREC	76 100 €
Grant Thornton	121 181 €
M. Matzinger	73 606 €
SECROP	5 500 €
Lourdeau	17 781 €
Sofico	7 490 €
Zimpfer & Kupfer	38 394 €
Agro Révision	17 390 €
KPMG	27 021 €

5.9. Conventions réglementées :

a) Conventions conclues antérieurement à l'exercice 2009 et dont l'effet s'est poursuivi.

Le Conseil d'Administration rappelle que les conventions suivantes, autorisées au cours d'exercices antérieurs, se sont poursuivies au cours de l'exercice 2009 :

- conventions d'intégration fiscale avec les sociétés GMS MEUNERIE, GMS ALIMENTAIRE, GMS NEGOCE ALIMENTAIRE, GRANDS MOULINS AUBRY et EUREXPAN ;

- convention de compte courant d'actionnaire avec la société GMS MEUNERIE, en application de laquelle GMS renonce à la rémunération des avances faites à sa filiale ;
- convention de prestation de services de avec la société SOFRACAL
- convention de licence de marque et de savoir faire avec GMS ALIMENTAIRE
- convention de location-gérance avec GMS ALIMENTAIRE

b) Conventions conclues durant l'exercice.

Le Conseil d'Administration de la société réuni en date du 30 septembre 2009 a autorisé la société GRANDS MOULINS DE STRASBOURG à conclure la convention suivante :

- avec SOFRACAL une avenant à la concession de marque du 2 janvier 1985 portant notamment sur la marque FRANCINE, modifiant les taux de redevance.

5.10. Délais de règlement des fournisseurs :

Conformément aux articles L 441-6-1 et D. 441-4 du code de Commerce, nous vous informons que concernant le solde des dettes à l'égard des fournisseurs au 31 décembre 2009 se décompose, par date d'échéance, comme suit :

	échus	1 à 30 jours	30 à 60 jours	+ 60 jours	Non applicable	Total
Fournisseurs Farine	3 838 716 €	181 €				3 838 897 €
Fournisseurs Entretien		146 360 €	43 782 €			190 142 €
Fournisseurs Frais généraux	275 398 €	684 128 €	102 138 €			1 061 664 €
Effets à payer			244 €			244 €
Factures non parvenues					110 051 €	110 051 €
Total	4 114 114 €	830 669 €	146 164 €		110 051 €	5 200 998 €
<hr/>						
Fournisseurs d'immobilisations				884 363 €		884 363 €

VI. ACTIVITE ET RESULTAT DES FILIALES

a) Secteur de la meunerie.

S.A.S. GMS MEUNERIE sur 2009 a réalisé un chiffre d'affaires de 127.832 K€ et a dégagé un résultat d'exploitation de 3 762 K€ à comparer à 255 K€ pour l'exercice antérieur. Le résultat net ressort à 1 801 K€ contre -1 032 K€ grâce à une nette hausse de la marge brute dont le taux est passé de 33.40 % à 40,01 %.

S.A.S. LES MOULINS REUNIS DE LA SARTHE affiche en 2009 un chiffre d'affaires de 21 828 K€ en progression de 3,46% par rapport à celui de 2008 qui était de 21 098 K€. Le résultat net est en net progression passant de - 165 K€ pour l'année 2008 à 316 K€ en 2009.

S.A.S. MOULINS DELIGNE a réalisé un chiffre d'affaires de 23 909 K€ en diminution de 11,93 % et a dégagé un résultat d'exploitation de 1 174 K€, en nette amélioration par rapport à l'exercice précédent. Le résultat net ressort à 955 K€, contre -185 K€ en 2008.

S.A.S. GRANDS MOULINS AUBRY a enregistré un chiffre d'affaires de 6.341 K€ en 2009 contre 9.191 K€ en 2008, soit une variation de -31.01 %. Cette baisse importante s'explique par la répercussion sur les prix de farine de la baisse des prix du blé. Ainsi, la baisse de chiffre d'affaires en compensée par une diminution d'environ 35 % des coûts d'achats de matières premières. Le résultat d'exploitation reste donc stable à 772 K€. Le résultat net progresse avec 497 K€ en 2009 pour 446 K€ en 2008.

RHEINTAL MUHLEN GmbH affiche en 2009 un chiffre d'affaires de 22 522 K€ en diminution de 19,63% par rapport à celui de 2008 qui était de 28 026 K€. Le résultat net est en net progression passant de 402 K€ pour l'année 2008 à 761 K€ en 2009.

LÖFFEL MÜHLEN GMBH affiche en 2009 un chiffre d'affaires de 9 060 K€ en diminution de 15,91% par rapport à celui de 2008 qui était de 10 774 K€. Le résultat net est en baisse passant de 119 K€ pour l'année 2008 à 87 K€ en 2009.

MERCIER CAPLA affiche en 2009 un chiffre d'affaires de 8 120 K€ en progression de 2,10% par rapport à celui de 2008 qui était de 7 953 K€. Le résultat net est progression passant de -53 K€ pour l'année 2008 à -17 K€ en 2009.

TOULOUSAINES DES FARINES affiche en 2009 un chiffre d'affaires de 37 446 K€ en diminution de 7,8% par rapport à celui de 2008 qui était de 40 608 K€. Le résultat net est en forte progression passant de 570 K€ pour l'année 2008 à 1 180 K€ en 2009.

LES MEULES DES FLANDRES, société créée en juin 2008, enregistrent en 2009 un chiffre d'affaires de 422 K€, par rapport à un chiffre d'affaires nul en 2008. Le résultat net est une perte de 154 K€.

b) Secteur de la malterie.

SOCIETE DES MALTERIES D'ALSACE S.A. a connu en 2008/2009 une progression de 2,22 % de son chiffre d'affaires qui atteint 34.312 K€. La société affiche un résultat positif de 2.565 K€ après impôts contre 2.891 K€ pour l'exercice précédent clos au 30 juin 2008 soit 11,25 % de diminution.

c) Secteur de la pâte d'arachide.

E.U.R.L. GMS ALIMENTAIRE réalise un chiffre d'affaire de 6.216 K€ en hausse de 2.52 % sur celui de 2008 qui était de 6.063 K€. Le résultat pour l'exercice 2009 est en légère diminution pour atteindre 929 K€ après I.S. contre 1.110 K€ pour l'exercice précédent.

d) Secteur du négoce.

S.A.R.L. GMS NEGOCE ALIMENTAIRE a connu en 2009 une diminution de son chiffre d'affaires de près de 7,60%. Il s'est établi à 5.089 K€ en 2009 contre 5 507 K€ à l'exercice précédent. Le résultat net ressort à 221 K€ contre 120 K€ pour l'exercice précédent.

e) Autres.

GBR RHEINTAL MÜHLEN GmbH & GMS S.A. est une société détenue à 90 % par RHEINTAL MÜHLEN GmbH et à 10 % par GMS. Celle-ci possède l'ensemble des actifs immobiliers et mobiliers utilisés par RHEINTAL MÜHLEN GmbH. Le résultat de cette société passe de - 45 K€ en 2008 à 32 K€ en 2009.

S.M.D.P. (SOCIETE MOULIN DELIGNE PARTICIPATIONS) détenue par GRANDS MOULINS DE STRASBOURG à hauteur de 72.67 % a poursuivi son activité de holding, détenant les titres des sociétés SCI AVENIR, LES MOULINS REUNIS DE LA SARTHE, MOULIN DELIGNE et LES MOULINS PYRENEENS.

Elle n'a pas de salarié et affiche un résultat négatif de 22 K€ en 2009.

EUREXPAN enregistre un résultat positif de 51 K€ sur 2009 contre 63 K€ sur 2008.

S.C.I. PORT-DU-RHIN enregistre un résultat positif de 14 K€ en 2009 contre 26 K€ en 2008.

BACH MUHLE enregistre un résultat de -12 K€ en 2009 contre 6 K€ en 2008.

SCI AVENIR propriétaire des terrains à Chambly enregistre un résultat positif de 8 K€ en 2009 à l'identique de celui de l'exercice précédent.

LOFFEL LOGISTIK filiale créée en 2008, détenue à hauteur de 90 % par la société LÖFFEL MÜHLEN GMBH, a réalisé en 2008 un chiffre d'affaires de 1 579 K€, en progression par rapport au chiffre d'affaires de l'exercice 2008 qui était de 1 099 K€. La société a enregistré un bénéfice de 20 K€, par rapport à une perte de 98 K€ en 2008.

FARINVEST, créée pour détenir la participation minoritaire dans la SOCIETE NOUVELLE DES GRANDS MOULINS DU BURKINA avec laquelle GMS est en conflit depuis 2008, enregistre chiffre d'affaires nul et une perte nette de 336 K€, due à la constitution d'une provision à hauteur de la totalité de la valeur des titres SN-GMB qu'elle détient.

VII. Informations sur les conséquences sociales et environnementales de l'activité.

La société GMS est une société de participations et ne présente ainsi pas de risque potentiel en terme environnemental et social.

Toutefois, ses filiales françaises opérant dans le domaine de la meunerie sont, de par leur activité, soumises à autorisation d'exploitation délivrée par arrêté préfectoral. Elles sont ainsi tenues de respecter un ensemble de règles et normes en terme :

- environnemental : pollution de l'air, traitement des déchets, niveau de nuisance sonore, pollution des eaux.

Les filiales de votre société concernées sont strictement en règle sur ces divers points et ont engagé, dès 2000, un plan de remplacement de l'ensemble des transformateurs à pyralène qui a été finalisé à fin 2008.

- de sécurité touchant aux personnes :

- normes et procédures à respecter pour l'utilisation d'appareils électriques, à pression et de levage ;
- normes en terme d'empoussièrement et de limitation de propagation d'exploitation ;
- respect de la "loi machine".

La filiale GMS MEUNERIE, dispose ainsi de silos blés qui ont fait l'objet d'une mise aux normes complètes dès 1999. Il a été ainsi investi près de trois millions d'euros afin de remplacer l'ensemble des bandes transporteuses par des transporteurs capots.

De même, cette société a engagé dès 2002 un projet sur trois ans de remplacement des systèmes de détection et d'alarme en cas d'incendie ainsi que l'ensemble des réseaux sprinklers pour 550.000 euros.

La politique de prévention du groupe a fait que tous les contrôles des DRIRE ont toujours donné lieu à quitus.

L'évolution des effectifs de la société est quasi-stable comme il ressort de l'analyse du tableau suivant :

<u>Exercices</u>	<u>Employés</u>	<u>Cadres et Agent de maîtrise</u>	<u>Total</u>
2008	33	38	71
2009	41	21	62

La diminution des effectifs cadres s'explique principalement par une réorganisation intervenue au niveau de SOFRACAL, visant à confier à cette société une activité de prestation de services de direction administrative, commerciale, financière et technique au profit de votre Société.

L'évolution des rémunérations brutes annuelles moyennes au sein de la société est décrite au tableau suivant :

<u>Exercices</u>	<u>Employés</u>	<u>Cadres-Dirigeants VRP</u>	<u>Moyenne</u>
2008	29.062 €	61.579 €	46.647 €
2009	27.895 €	48.897 €	38.082 €

Le temps de travail des salariés est régi par un accord collectif de réduction du temps de travail établi en 2000. Les oeuvres sociales sont gérées par un comité d'entreprise qui a bénéficié en 2009 d'une contribution à ses oeuvres d'un montant de 240 727 € et d'une subvention de fonctionnement de 14 502 €.

La société n'a pas recours à la sous-traitance pour la réalisation des prestations qu'elle assure pour le compte ses filiales.

VIII. SITUATION ET EVOLUTION DE L'ACTIVITE ET DES RESULTATS DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE

La société GRANDS MOULINS DE STRASBOURG, cotée et inscrite sur l'Eurolist C entre dans le champ d'application des normes IFRS avec effet au 1^{er} janvier 2005.

8.1. Périmètre de consolidation.

Les évolutions du périmètre de consolidation au cours de l'exercice se caractérisent par :

Déconsolidation

Aucune société n'a fait l'objet d'une déconsolidation en 2009.

Consolidation

La société suivante a été intégrée au périmètre de consolidation en 2009 :

- LA FOURNEE DU BOULANGER
 - Siège : 2 rue Jacques Guède 72470 CHAMPAGNE
 - Activité : Boulangerie
 - Nombre de titres détenus : 100 actions
 - Valeur d'acquisition des titres : 10.000 €
 - % de détention : 100,00 %
 - Méthode d'intégration : Intégration globale

Variation du pourcentage d'intérêt

<u>Sociétés consolidées au 31.12.2009</u>	% d'intérêt groupe	% d'intégration	Méthode de consolidation **
GRANDS MOULINS DE STRASBOURG S.A. 61 avenue d'Iéna à 75116 PARIS N° SIRET : 552 095 598 00017 Date de clôture : 31 décembre	100 %	100 %	Société mère
GMS ALIMENTAIRE E.U.R.L. 1 place Henry Lévy à 67000 STRASBOURG N° SIRET : 420 946 931 00011 dans laquelle la société GRANDS MOULINS DE STRASBOURG détient 100 % du capital Date de clôture : 31 décembre	100 %	100 %	I.G.
GMS NEGOCE ALIMENTAIRE E.U.R.L. 1 place Henry Lévy à 67000 STRASBOURG N° SIRET : 420 945 701 00019 dans laquelle la société GRANDS MOULINS DE STRASBOURG détient 95,08 % du capital Date de clôture : 31 décembre	95,08 %	100%	I.G.

RHEINTAL MÜHLEN GmbH Rheintrasse 4 D-76297 Stutensee- Friedrichstal/Allemagne dans laquelle la société GRANDS MOULINS DE STRASBOURG détient 100 % du capital Date de clôture : 31 décembre	100 %	100 %	I.G.
GBR RHEINTAL MÜHLEN GmbH & GMS S.A. Rheintrasse 4 D-76297 Stutensee- Friedrichstal/Allemagne dans laquelle les sociétés RHEINTAL MÜHLEN GMBH et GRANDS MOULINS DE STRASBOURG détiennent respectivement 90 % et 10 % du capital Date de clôture : 31 décembre	100 %	100 %	I.G.
LES MOULINS REUNIS DE LA SARTHE S.A.S. R.N. 23 à 72470 CHAMPAGNE N° SIRET : 326 152 337 00019 dans laquelle la société S.M.D.PARTICIPATIONS détient 100% du capital social Date de clôture : 31 décembre	72,68 %	100 %	I.G.
SOCIETE DES MALTERIES D'ALSACE S.A. 7 rue du Port-du-Rhin à 67000 STRASBOURG N° SIRET : 348 350 257 00013 dans laquelle la société GRANDS MOULINS DE STRASBOURG détient 50 % du capital sur la base d'un apport partiel d'actif. Date de clôture : 30 juin. Les comptes de la SMA sont intégrés sur la base d'un arrêté au 31 décembre reprenant l'activité de la société sur l'année civile	50 %	50 %	I.P.
TRANSPORTS MEUNERIE SERVICES (T.M.S.) dont le siège social est fixé à 91220 BRETIGNY SUR ORGE, 42 avenue de la Commune de Paris dans laquelle la société MOULINS DELIGNE détient 50 % du capital Date de clôture : 31 décembre	36,34 %	36,98 %	M.E.
GMS MEUNERIE S.A.S. dont le siège social est fixé à 67000 STRASBOURG, 1 place Henry Lévy N° SIRET : 428 176 572 00017 dans laquelle la société GRANDS MOULINS DE STRASBOURG détient 100 % du capital Date de début d'activité de la société : 1er juillet 2000 Date de clôture : 31 décembre	100 %	100 %	I.G.
EUREXPAN S.A. 61 avenue d'Iéna à 75116 PARIS N° SIRET : 582 053 377 00013 dans laquelle la société GRANDS MOULINS DE STRASBOURG détient 98,85 % du capital Date de clôture : 31 décembre	98,85 %	100 %	I.G.

BACH MÜHLE S.A.S. dont le siège social est fixé à 68800 THANN, 15 rue du Moulin N° SIRET: 947 150 207 00019 dans laquelle la société GRANDS MOULINS DE STRASBOURG 25 % du capital social Date de clôture : 31 décembre	25 %	25 %	M.E.
GRANDS MOULINS AUBRY S.A.S. dont le siège social est fixé à 54204 TOUL CEDEX, Lieu-dit Grands Moulins Aubry, B.P. n° 90075 N° SIRET : 331 901 520 00014 dans laquelle la société GRANDS MOULINS DE STRASBOURG détient 99,99 % du capital social Date de clôture : 31 décembre	99,99 %	100 %	I.G.
SOCIETE MOULIN DELIGNE PARTICIPATIONS (S.M.D.P.) dont le siège social est fixé à 60230 CHAMBLY, 69 rue du Pont de Pierre, Hameau du Mesnil Saint-Martin N° SIRET : 421 095 076 00012 dans laquelle la société GRANDS MOULINS DE STRASBOURG détient 72.68 % du capital social Date de clôture : 31 décembre	72.68 %	100%	IG
MOULIN DELIGNE S.A.S. dont le siège social est fixé à 60230 CHAMBLY, 400 impasse du Moulin, Hameau du Mesnil Saint-Martin N° SIRET : 695 680 249 00015 dans laquelle la société S.M.D.PARTICIPATIONS détient 100% du capital social Date de clôture : 31 décembre	72,68 %	100%	IG
S.C.I. L'AVENIR dont le siège social est fixé à 60230 CHAMBLY, 69 rue du Pont de Pierre, Hameau du Mesnil Saint-Martin N° SIRET: 420 967 234 00014 dans laquelle la société S.M.D.PARTICIPATIONS détient 0,04 % et MOULIN DELIGNE 99,96 % du capital social Date de clôture : 31 décembre	72,68 %	100%	IG
S.C.I. PORT-DU-RHIN dont le siège social est fixé à 67000 STRASBOURG, 1 place Henry Lévy dans laquelle la société GRANDS MOULINS DE STRASBOURG détient 100 % du capital Date de clôture : 31 décembre	100 %	100 %	I.G.
LÖFFEL MUHLEN GmbH dont le siège social est fixé à 79112 FREIBURG-WALTERSHOFEN, Zur Mühle 5 (ALLEMAGNE) dans laquelle la Société RHEINTAL MÜHLEN GmbH détient 51 % du capital Date de clôture : 31 décembre	51 %	100 %	I.G.

S.C. FARINVEST dont le siège social est fixé à 67000 STRASBOURG, 1 place Henry Lévy N° SIRET: 493 754 782 00016 dans laquelle la société GRANDS MOULINS DE STRASBOURG détient 70 % du capital Date de clôture : 31 décembre	70 %	100 %	I.G.
SAS LES MOULINS PYRENEENS dont le siège social est fixé à 09700 SAVERDUN 8, rue du moulin N° SIRET: 493 077 937 00016 dans laquelle la société S.M.D.PARTICIPATIONS détient 50 % du capital social Date de clôture : 31 décembre	36,34 %	100 %	I.P.
S.A. LA TOULOUSAINNE DES FARINES dont le siège social est fixé à 11590 SALLELES D'AUDE zone industrielle de Truilhas N° SIRET: 398 300 285 00010 dans laquelle la société LES MOULINS PYRENNEENS détient 99,97 % du capital social Date de clôture : 31 décembre	36,33 %	100 %	I.P.
S.A.S. MINOTERIE MERCIER CAPLA dont le siège social est fixé à 09700 SAVERDUN 8, rue du moulin N° SIRET: 936 080 332 00013 dans laquelle la société LES MOULINS PYRENNEENS détient 77,82 % du capital social Date de clôture : 31 décembre	28,28 %	100 %	I.P.
S.A.R.L. DISTRIBUTION BOULANGERIE PATISSERIE dont le siège social est fixé à 09700 SAVERDUN 8, rue du moulin N° SIRET: 413 889 882 00010 dans laquelle la société MINOTERIE MERCIER CAPLA détient 56,60 % du capital social Date de clôture : 31 décembre	16,01 %	100 %	I.P.
LOFFEL LOGISTIK GmbH dont le siège social est fixé à 79291 MERDINGEN Römerstrasse-9 (Allemagne). dans laquelle la société LÖFFEL MÜHLEN GMBH détient 90 % du capital social Date de clôture : 31 décembre	90 %	100 %	I.G.
S.A.S. LES MEULES DES FLANDRES dont le siège social est fixé à 62490 VITRY EN ARTOIS Rue du moulin N° SIRET: 504 718 529 00010 dans laquelle la société GRANDS MOULINS DE STRASBOURG détient 33,33 % du capital social Date de clôture : 31 décembre	33,33 %	33,33 %	I.P.

S.A.R.L. LA FOURNEE DU BOULANGER dont le siège social est fixé à 72470 CHAMPAGNE 2 rue Jacques Guède N° SIRET: 517 911 343 00013 dans laquelle la société LES MOULINS REUNIS DE LA SARTHE détient 100 % du capital social Date de clôture : 31 décembre	72,68 %	100 %	I.G.
---	---------	-------	------

** I.G. = *Intégration Globale*
I.P. = *Intégration Proportionnelle*
M.E. = *Mise en Equivalence*

8.2. Sociétés non comprises dans le périmètre

La participation dans la Société BOULANGERIE NEUHAUSER est passée sous le seuil de 20 % des droits de vote en 1990 ; elle n'est donc plus retenue dans le périmètre de consolidation, mais la participation qui subsiste est estimée à sa valeur de consolidation à la date de sortie du périmètre de consolidation le 1^{er} janvier 1990.

Les sociétés suivantes n'ont pas été intégrées dans le périmètre de consolidation en 2009 car elles ne représentent qu'un intérêt négligeable par rapport à l'objectif d'image fidèle de l'ensemble consolidé :

- S.A. SOFRACAL ayant son siège social 61 avenue d'Iéna à 75116 PARIS détenue à hauteur de 16,45 % par la S.A. EUREXPAN. Cette société est également exclue du périmètre du groupe en raison de l'absence de contrôle exercé par le groupe, SOFRACAL étant détenue à plus de 80 % par une autre société.
- SCI SOCIETE IMMOBILIERE DU SUD ayant son siège social 1 Place Henry Levy 67000 STRASBOURG détenue à hauteur de 50 % par la S.A. GRANDS MOULINS DE STRASBOURG.

8.3. Activité consolidée

L'activité principale du groupe est effectuée dans le domaine de la meunerie en France qui représente près de 87 % du chiffre d'affaires consolidé.

Chiffre d'affaires du groupe par secteur d'activité	2009	2008
HOLDING	388 K€	7 293 K€
MEUNERIE	213 073 K€	241 071 K€
MALTERIE	17 156 K€	16 783 K€
DAKATINE	6 205 K€	6 054 K€
NEGOCE	5 565 K€	6 001 K€
Sous total C.A. consolidé	242 387 K€	277 202 K€
IMMOBILIER		
TOTAL	242 387 K€	277 202 K€

Le secteur de la meunerie est un secteur industriel en voie de restructuration avec une concentration progressive de l'offre qui s'adresse à un nombre limité de clients hormis la clientèle artisanale. Les parts relatives à chaque segment de marché sont indiquées au tableau ci-dessous :

Evolution des principaux segments de marché des farines en France.

Tonnes	Décembre 2007 à novembre 2009		Décembre 2006 à novembre 2007		Ecart	
Boulangerie artisanale	1 283 779	29,06%	1 302 816	28,99%	-19 037	-1,46%
Négociants farine	95 718	2,17%	77 445	1,72%	18 273	23,59%
Boulangerie industrielle	742 455	16,80%	730 800	16,26%	11 655	1,59%
Grandes surfaces	224 674	5,09%	223 258	4,97%	1 416	0,63%
Autres clients en panification	1 452	0,03%	1 692	0,04%	-240	-14,18%
Cumul panification	2 348 077	53,15%	2 336 010	51,98%	12 067	0,52%
Farines composées	116 469	2,64%	110 471	2,46%	5 998	5,43%
Sachets	229 708	5,20%	248 728	5,53%	-19 020	-7,65%
Industries utilisatrices	861 768	19,51%	890 402	19,81%	-28 634	-3,22%
Utilisations diverses alimentaires	177 863	4,03%	163 722	3,64%	14 141	8,64%
Amidonnerie	102	0,00%	1 247	0,03%	-1 145	-91,82%
Alimentation animale	60 126	1,36%	61 917	1,38%	-1 791	-2,89%
Exportations	624 048	14,12%	681 724	15,17%	-57 676	-8,46%
Total des volumes vendus	4 418 161	100,00%	4 494 221	100,00%	-76 060	-1,69%

Les ventes en artisanat continuent de s'effriter malgré une politique de communication mise en place par l'interprofession. La concurrence entre meuniers est donc d'autant plus forte sur ce segment de marché.

L'objectif du groupe est de poursuivre le maillage du territoire sur ce secteur, et de continuer à rechercher des partenariats étroits avec les boulangers pour maintenir son niveau d'activité en boulangerie artisanale.

Les ventes à l'exportation sont en léger recul. Les partenariats noués par le groupe permettent cependant d'envisager le maintien de l'activité sur ces marchés à un niveau satisfaisant.

Le résultat des filiales meunières est fortement lié à l'évolution des cours du blé en France toutefois la politique de couverture systématique du risque « matière » permettra de consolider les marges des filiales opérant dans ce secteur. La production mondiale de blé pour la campagne 2010-2011 est estimée en baisse de 1,1% à 672 millions de tonnes. Le niveau des stocks mondiaux s'est amélioré à 196 Millions de tonnes sur la dernière campagne. En raison de l'activité soutenue à exportations favorisée par la baisse de l'euro, les cours du blé sont orientés à la hausse en Europe dans un contexte de baisse mondiale.

Hormis la meunerie, le groupe est opérationnel à travers ses filiales dans les domaines suivants :

1. le négoce de produits alimentaires secs sur des marchés à l'exportation et à destination de grossistes en France,
2. la production de malt,
3. la fabrication et la commercialisation de pâte d'arachide.

8.4. Activité du groupe en matière de recherche et développement

L'ensemble des travaux du groupe en termes de recherche et développement sont conduits par la société Holding. Cette société réalise ainsi des travaux de recherche, développement et de contrôle qualité pour l'ensemble des filiales du groupe opérant dans le secteur de la meunerie. Les dépenses engagées à ce titre au cours de l'exercice 2009 représentent 258 K€ et sont comptabilisées en charges.

8.5. Informations sur les risques

- Risque de change : Certaines filiales procèdent à des ventes à l'exportation libellées en dollars US. La politique du groupe en la matière consiste à recourir systématiquement à une couverture par une prise de position sur les marchés à terme.

- Risque de taux : Le groupe procède de manière mesurée à des couvertures de taux en mettant en place des outils de type SWAP, SWAP annulable ou par la mise en place de tunnel.

- Risque juridique : La plupart des marques utilisées par le groupe ont fait l'objet de dépôt sur les zones géographiques où celles-ci sont utilisées.

- Risque lié à l'évolution des cours des matières premières : La société holding procède pour le compte de ses filiales meunières à des achats à terme de blés soit sur le MATIF soit sur le FOB Moselle. Le gain ou la perte résultant de la position a été répercuté aux filiales concernées.



Au terme du présent rapport, nous donnons la parole aux Commissaires aux comptes pour la lecture de leurs rapports, puis nous vous demandons de bien vouloir approuver les résolutions qui vous ont été soumises.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

GRANDS MOULINS DE STRASBOURG S.A.

SERVICES ADMINISTRATIFS : 1, Place Henry Levy – B.P. 10080 - 67016 STRASBOURG CEDEX

SIEGE SOCIAL : 61, AVENUE D'IENA – 75116 PARIS

CODE ISIN : FR0000064180

GRANDS MOULINS DE STRASBOURG

RAPPORT DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 JUIN 2010



GRANDS MOULINS DE STRASBOURG

Société anonyme au capital de € 3.000.000 entièrement libéré

Siège social : 61 avenue d'Iéna 75116 PARIS

R.C.S. PARIS B 552 095 598

N° SIRET : 552 095 598 00017

RAPPORT DU PRESIDENT

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 JUIN 2010

EXERCICE CLOS AU 31.12.2009

Mesdames,
Messieurs,

En application de l'article L 225-37 du Code du commerce, le Président du Conseil d'administration rend compte dans un rapport à l'assemblée générale, joint au rapport du Conseil d'administration :

- A. des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration
- B. des procédures de contrôle interne mises en place par la société
- C. des modalités de détermination de la rémunération des dirigeants et des éventuelles limitations que le Conseil d'administration apporte aux pouvoirs du Directeur général
- D. des modalités de participation des actionnaires à l'assemblée générale.

A. CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration se réunit sur convocation de son Président.
Celui-ci assure la préparation et l'organisation de ses travaux.
Il lui incombe de renseigner tout administrateur.

Depuis l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 juin 2009, le Conseil d'Administration s'est réuni aux dates suivantes :

- 27 août 2009 – Examen et arrêté des comptes au 30 juin 2009 et examen et arrêté des comptes consolidés au 30 juin 2009.
- 30 septembre 2009 – Autorisation à conférer pour la conclusion d'un avenant à la sous licence de marque consentie par la société SOFRACAL pour les produits FRANCE FARINE.
- 12 janvier 2010 – Agrément d'un projet de nantissement d'actions de la société
- 29 avril 2010 - Arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008 et autorisation à conférer au Président en vue de consentir au nom de la société des cautions, avals et garanties au profit des filiales
- 7 juin 2010 – Nomination du Président du Conseil d'Administration

B. PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE

B.1. Objectifs de la société en matière de contrôle interne.

Les procédures de contrôle interne en vigueur dans la société ont pour objet :

- B.1.1.* de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les organes sociaux et par la loi et règlements applicables.
- B.1.2.* de veiller à la qualité et à la sécurité des produits.
- B.1.3.* de vérifier que les informations comptables financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

Ainsi l'un des objectifs du système de contrôle interne sera de prévenir et de maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs et de fraude en particulier dans les domaines comptables et financiers. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue d'élimination de tous risques latents.

B.2. Description synthétique des procédures de contrôle mises en oeuvre

L'activité de votre société repose sur :

- une activité de holding active assurant des prestations de services de direction générale, administrative, juridique, financière et technique auprès de ses filiales.
- une activité d'investissements industriels dans le cadre de contrats de location-gérance avec certaines de nos filiales.

Ainsi le contrôle interne des GMS veille également à la bonne réalisation de certaines opérations au sein de nos filiales opérationnelles.

B.2.1. Règles et procédures de contrôle interne au niveau des GMS.

- Application du principe de la séparation des tâches.
- Mise en place hormis pour le Président, de double signatures pour l'établissement des règlements.
- Mise en place de logiciels de gestion des immobilisations, de comptabilité, de gestion du personnel et de gestion commerciale totalement interfacés.
- Procédure de rapprochement bancaire systématique.
- Elaboration de budgets annuels et d'états de suivi mensuel des réalisations présentés au Conseil d'Administration.
- Surveillance juridique et fiscale, par l'intermédiaire du service juridique interne et de contrats permanents d'assistance auprès de cabinets de conseil, afin de s'assurer de la pertinence et de la conformité, eu égard à la réglementation, du fonctionnement de la société et des décisions prises.
- Mise en place de systèmes de sauvegarde et de protection des données et réseaux informatiques.

B.2.2. Principales procédures de contrôle interne au niveau des filiales :

B.2.2.1. Contrôle des risques liés à l'exploitation :

- Gestion des stocks informatisés pour la plupart des filiales
- Inventaire physique régulier
- Contrôle des risques industriels (incendie, explosion....) et couverture desdits risques par le biais de contrats ad hoc.
- Contrôle des risques sanitaires par des analyses effectuées sous le contrôle des services qualité de la holding.
- Contrôle des risques de non-conformité par les services qualité dépendant de la holding.
- Politique de certification qualité impliquant des audits réguliers de la production et des méthodes de traçabilité.

B.2.2.2. Contrôle des risques liés à la production d'informations

- Application du principe de la séparation des tâches.
- Mise en place hormis pour le Président, de double signatures pour l'établissement des règlements
- Mise en place de logiciels de gestion des immobilisations, de comptabilité, de gestion du personnel et de gestion commerciale totalement interfacés.
- Procédure de rapprochement bancaire systématique
- Elaboration de budgets annuels et d'états de suivi mensuel des réalisations présentés aux organes de direction.

- Surveillance juridique et fiscale, par l'intermédiaire du service juridique de la holding et de contrats permanents d'assistance auprès de cabinets de conseil, afin de s'assurer de la pertinence et de la conformité, eu égard à la réglementation, du fonctionnement de la société et des décisions prises.
- Mise en place de systèmes de sauvegarde et de protection des données et réseaux informatiques.

C. REMUNERATION DES DIRIGEANTS - LIMITATIONS QUE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPORTE AUX POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL

La rémunération des dirigeants sociaux est fixée conformément aux statuts. Lorsque cette rémunération découle d'un contrat de travail conclu avec la société, la procédure de contrôle des conventions réglementées est appliquée.

S'agissant des jetons de présence, ils sont répartis de manière égalitaire par le Conseil d'administration entre tous les administrateurs.

Il n'existe pas, hormis la double signature, de limitations particulières aux pouvoirs du Directeur Général.

D. MODALITES DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Les modalités de participation des actionnaires aux assemblées générale sont fixées par les articles 14 et 29 à 41 des statuts.

Les informations prévues par l'article L. 225-100-3 du Code de Commerce ont été données dans le cadre du rapport de gestion.

Le Président du Conseil d'administration

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

GRANDS MOULINS DE STRASBOURG

Société Anonyme
au capital de 3 600 000 €
Place Henri Levy

67000 STRASBOURG

Exercice clos le 31 Décembre 2009

GRANT THORNTON

Commissaire aux Comptes
37 avenue de la Forêt Noire
BP 21 R/1
67000 STRASBOURG

INSTITUT RHENAN D'EXPERTISE COMPTABLE

Commissaire aux Comptes
1D Rue des Frères Lumière
67201 ECKBOLSHEIM

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Société Grands Moulins de Strasbourg Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **GRANDS MOULINS DE STRASBOURG**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat

des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note 1.8 de l'annexe faisant état d'un contrôle de l'Autorité de la concurrence, qui décrit le stade d'avancement de la procédure, et précise le traitement comptable retenu.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note 3.1 de l'annexe expose l'appréciation, par la direction de la société, du risque lié à la notification de griefs établie par les rapporteuses auprès de l'Autorité de la concurrence. Nos travaux ont consisté à examiner l'analyse effectuée par la société et ses conseils pour l'estimation du risque et à apprécier le caractère approprié du traitement comptable retenu ainsi que de l'information donnée dans l'annexe.
- Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre s'établit à 41.089.829 Euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les méthodes décrites dans la note 3.1.4 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Strasbourg le 7 juin 2010

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International



Jean-Marc Heitzler
Associé

**Institut Rhénan d'Expertise
Comptable**



Didier Matzinger
Associé

GRANDS MOULINS DE STRASBOURG S.A.

SERVICES ADMINISTRATIFS : 1, Place Henry Levy – B.P. 10080 - 67016 STRASBOURG CEDEX

SIEGE SOCIAL : 61, AVENUE D'IENA – 75116 PARIS

CODE ISIN : FR0000064180

GRANDS MOULINS DE STRASBOURG

COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2009



SOMMAIRE :

1. Faits caractéristiques de l'exercice et événements postérieurs

- 1.1. Information générales concernant les structures
- 1.2. Informations spécifiques concernant l'évolution des structures Rheintal et BMS en Allemagne
- 1.3. Information concernant les effectifs
- 1.4. Information concernant l'activité de l'exercice
- 1.5. Evolution de la structure financière
- 1.6. Données boursières
- 1.7. Vérification de comptabilité
- 1.8. Avancement de l'enquête de l'autorité de la concurrence
- 1.9. Evolution de la législation sur les contingents.

2. Principes, règles et méthodes comptables

- 2.1. Modes et méthodes d'évaluation

3. Notes sur le bilan

3.1. Bilan (Etat ACTIF)

- 3.1.1. Immobilisations incorporelles brutes
- 3.1.2. Immobilisations corporelles
- 3.1.3. Dépréciation des immobilisations corporelles
- 3.1.4. Immobilisations financières
- 3.1.5. Créances clients
- 3.1.6. Autres créances
- 3.1.7. Détail des produits à recevoir
- 3.1.8. Actif circulant - Divers
- 3.1.9. Charges constatées d'avance

3.2. Bilan (Etat PASSIF)

- 3.2.1. Capitaux propres
- 3.2.2. Provisions pour risques et charges
- 3.2.3. Dettes

3.3. Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

4. Notes sur le compte de résultat

- 4.1. Tableau des soldes intermédiaires de gestion et de détermination de la capacité d'autofinancement.
- 4.2. Chiffre d'affaires
- 4.3. Transferts de charges d'exploitation
- 4.4. Charges d'exploitation
- 4.5. Produits financiers
- 4.6. Charges financières
- 4.7. Produits exceptionnels
- 4.8. Charges exceptionnelles
- 4.9. Produits et charges imputables à un autre exercice
- 4.10. Impôts sur les bénéfices

5. Autres informations

5.1. Engagements

- 5.1.1. Engagements bancaires
- 5.1.2. Engagement en matière de retraite
- 5.1.3. Engagement donné – Droit individuel à la formation
- 5.1.4. Crédit-bail
- 5.1.5. Location longue durée

5.2. Proposition d'affectation du résultat de l'exercice

5.3. Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

5.4. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

5.5. Inventaire des valeurs mobilières

5.6. Tableau de financement

5.7. Tableau des filiales et des participations

5.8. Honoraires des commissaires aux comptes.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT LES STRUCTURES

Les GRANDS MOULINS DE STRASBOURG sont devenus une société financière. Ils n'exercent plus d'activité de production, ni d'activité commerciale à l'exception d'un client libyen livré épisodiquement.

- L'activité Minoterie a été donnée en location gérance à la société GMS MEUNERIE créée en décembre 1999, avec effet au 1er juillet 2000.
- L'activité "Dakatine" a été donnée en location gérance à la société GMS ALIMENTAIRE avec effet au 1^{er} janvier 1999.
- L'activité "P.A. DIFFUSION" a été donnée en location gérance à la société GMS NEGOCE ALIMENTAIRE avec effet au 1^{er} janvier 1999.

1.2. INFORMATIONS SPECIFIQUES CONCERNANT L'EVOLUTION DES STRUCTURES RHEINTAL ET BMS EN ALLEMAGNE

Votre société a acquis au cours de l'exercice 2004 60% du capital de la société BÄCKERMÜHLEN STUTTGART GmbH (BMS) qui exploitait un moulin de 270 T/jour à Stuttgart pour un montant de 800 K€.

Les besoins de trésorerie de cette filiale avaient conduit GMS à apporter dans le cadre d'une augmentation de capital un million d'euros. Malheureusement, le gérant de la société qui était actionnaire minoritaire a décidé en juillet 2004 de déposer le bilan de la structure.

GMS a été remboursé du prix de l'achat des titres soit 800 K€ et a procédé, avec le concours de dix autres meuniers allemands, à la reprise des actifs et du fonds de commerce de la société BMS.

Les réductions de capacité induites par la fermeture du site industriel de BMS et la répartition du fonds de commerce entre les meuniers ayant été partie prenante à la reprise des actifs de BMS a toutefois permis de stabiliser le marché de la farine sur le Bade-Wurtemberg..

Cet effort de restructuration industriel s'est renforcé par la fermeture d'un opérateur significatif (KEMMER MÜHLE) qui disposait d'un moulin de 300 T/jour.

Du fait de la contraction de l'offre régionale de farine, les marges ont pu être améliorées au niveau de la meunerie allemande dans le Bade-Wurtemberg, ainsi la société RHEINTAL MÜHLEN dégagait des résultats très encourageants depuis septembre 2004. Mais l'évolution défavorable des prix des blés n'a pas permis à la société de dégager un bénéfice sur 2006.

GMS a cédé en 2005 l'intégralité des titres de BMS à sa filiale S.M.D PARTICIPATIONS pour la valeur d'un euro.

Depuis le début de l'année 2007, la politique commerciale mise en œuvre et le contrôle des coûts a permis aux filiales allemandes de dégager des résultats positifs.

Toutefois le premier semestre de l'exercice 2010 affichera des résultats en nette baisse comme pour la plupart des filiales opérant dans la meunerie.

1.3. INFORMATION CONCERNANT LES EFFECTIFS

Statut des salariés	Employés		Agents de maitrise		Cadres		Totaux	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
au 31 décembre	41	33	2	11	19	27	62	71

1.4. INFORMATION CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'EXERCICE

Chiffre d'affaires (K€)	FRANCE		Exportation		Total	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Activité						
Marchandises	0	0	1 174	7 110	1 174	7 110
Services	10 810	10 947	0	0	10 810	10 947
TOTAL	10 810	10 947	1 174	7 110	11 984	18 057

Le chiffre d'affaires de la société est composé :

- de redevances au titre de la location gérance de divers fonds de commerce
- de prestations d'assistance dans les domaines administratifs, techniques et commerciaux réalisées pour le compte de ses filiales
- éventuellement d'opérations d'exportations de farine sur un marché spécifique. La fabrication liée à ces opérations étant alors confiée à nos filiales les sociétés GMS MEUNERIE et Toulousaine des Farines.

1.5. EVOLUTION DE LA STRUCTURE FINANCIERE

L'année 2009 se solde par un bénéfice comptable de € 1.607.911,-.

Les investissements corporels de l'exercice 2009, hors avances et acomptes versés, se montent à € 669.259,- et se répartissent comme suit :

Terrains	Constructions	Matériel & outillage	Matériel de transport	Autres immob.corpor.	Total
€	€	€	€	€	€
36 092,00	44 423,00	527 777,00	28 473,00	32 494,00	669 259,00

1.6. DONNEES BOURSIERES

Il y a eu 421 actions d'échangées au cours de l'année 2009.

Cours des actions	2009 €	2008 €	2007 €	2006 €	2005 €
plus haut	700,01	635,00	721,00	850,00	510,00
plus bas	297,09	320,00	518,00	440,00	440,00
Clôture au 31 décembre	604,00	420,00	519,00	800,00	505,00

1.7. VERIFICATION DE COMPTABILITE

Votre société a fait l'objet d'une vérification des bases de taxes professionnelle et foncière sur les années 2006 à 2009 inclus, sur cet exercice.

Les avis complémentaires d'imposition n'ont pas encore été reçus.

Un montant de 13 462 € a été provisionné.

1.8. AVANCEMENT DE L'ENQUÊTE DE L'AUTORITE DE LA CONCURRENCE

Votre société, ainsi que les sociétés SOFRACAL et GMS Meunerie ont fait l'objet d'un contrôle des services de l'Autorité de la Concurrence visant à déterminer d'éventuelles pratiques anticoncurrentielles dans le domaine de la vente de farines.

La notification de griefs établie par les rapporteurs auprès de l'Autorité de la Concurrence en date du 15 février 2010 fait état de pratiques qui relèveraient de mesures anticoncurrentielles, sans toutefois estimer le montant de l'amende qui pourrait être déterminée par l'Autorité de la Concurrence.

Le délai de réponse a été fixé au 5 mai 2010. Dans sa réponse, la société a rejeté l'ensemble des griefs qui lui ont été notifiés.

S'agissant d'un risque éventuel et non probable, aucune provision n'a été comptabilisée à ce titre.

1.9. EVOLUTION DE LA LEGISLATION SUR LES CONTINGENTS

Le décret d'application se rapportant à l'ordonnance n° 2006-594 du 23 mai 2006, concernant l'adaptation de la réglementation meunière en matière de contingent et de droits de mouture, a été publié au Journal Officiel du 25 mars 2009.

Sans remettre en cause la définition du plafond d'écrasement, le décret précise que ne s'imputent sur le contingent que les quantités de blé écrasées pour les farines destinées à la consommation humaine en France Métropolitaine.

L'application de ce principe a pour conséquence d'exclure du décompte des contingents nécessaires les tonnages destinés à des sociétés exportatrices.

Cette mesure pourrait entraîner un excédent de contingent sur le marché et donc une baisse de leur valeur.

A ce jour, son impact sur la valeur des contingents inscrits à l'actif ne peut pas être estimé de manière suffisamment précise.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1. MODES ET METHODES D'EVALUATION

Les états de synthèse de notre société ont été établis suivant les normes, principes et méthodes du plan comptable 1999 décrit dans le règlement 99.03 adopté par le Comité de la Réglementation Comptable le 29 avril 1999 et homologué par l'arrêté interministériel du 22 juin 1999.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques sauf pour les biens ayant fait l'objet de la réévaluation légale 1976.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice ou au cours de la couverture à terme les concernant.

La différence résultant de l'actualisation des dettes, créances et disponibilités en devises est portée au compte de résultat en "charges ou produits nets de conversion des monnaies".

Intégration fiscale

La société GRANDS MOULINS DE STRASBOURG est la société mère d'un groupe ayant opté pour l'application des dispositions relatives à l'intégration fiscale.

a. Périmètre d'intégration

Le périmètre d'intégration est composé des sociétés suivantes :

GRANDS MOULINS DE STRASBOURG S.A.

EUREXPAN S.A.

GMS ALIMENTAIRE E.U.R.L.

GMS NEGOCE ALIMENTAIRE S.A.R.L.

GMS MEUNERIE S.A.S.

GRANDS MOULINS AUBRY S.A.S.

b. Modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du groupe.

Pour les sociétés GMS ALIMENTAIRE E.U.R.L., GMS NEGOCE ALIMENTAIRE S.A.R.L., GMS MEUNERIE S.A.S. et GRANDS MOULINS AUBRY S.A.S.

Les filiales versent à la société Grands Moulins de Strasbourg à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat et /ou sa plus-value nette à long terme de l'exercice si elle était imposée distinctement.

Toutefois, pour la détermination de sa contribution d'impôt telle que définie à l'alinéa ci-dessus, les filiales ne seront pas autorisées à tenir compte des déficits et moins-values à long terme antérieurs qu'elles auraient pu dégager depuis leur entrée dans le périmètre d'intégration formé par la société Grands Moulins de Strasbourg.

Par ailleurs ces déficits et moins-values à long terme ne donneront naissance à aucune créance des filiales sur la société Grands Moulins de Strasbourg, même dans le cas où cette dernière se serait constituée une créance sur le trésor en optant pour le report en arrière du déficit d'ensemble.

Pour la société Eurexpan S.A.

La société Eurexpan versera à la société Grands Moulins de Strasbourg, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat et /ou sa plus-value nette à long terme de l'exercice si elle était imposée distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont elles auraient bénéficié en l'absence d'intégration.

A la clôture d'un exercice déficitaire, les sociétés filiales ne seraient titulaires à raison de cette situation d'aucune créance sur la société mère du groupe, pas même dans le cas où cette dernière se serait constituée une créance sur le trésor en optant pour le report en arrière du déficit d'ensemble.

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1. BILAN (ETAT ACTIF)

3.1.1 Immobilisations incorporelles brutes

	Logiciels	Marques de fabrique	Fonds de commerce	TOTAUX
	€	€		€
Au 31.12.2008	806 111	24 387	2 311 075	3 141 573
Acquisitions 2009	8 484	0	0	8 484
Amortissements / dépréciation	0	0	0	0
Reprise sur amortissements	0	0	0	0
Sorties 2009	0	0	0	0
Valeur au 31.12.2009	814 595	24 387	2 311 075	3 150 057

Les logiciels utilisés par la Société sont enregistrés en "immobilisations incorporelles" au coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire sur une période 12 à 24 mois.

Fonds de commerce

Le fonds de commerce est constitué de :

- droits de mouture

La création des contingents de droits de mouture remonte à l'année 1936. A ce moment la répartition entre les moulins a été réalisée en fonction de l'écrasement réel de chacun des moulins à cette époque.

La production de farines en France est subordonnée à la détention de droits de mouture. La commercialisation hors de France de farines produites en France est libre.

Au 31 décembre 2009 les GRANDS MOULINS DE STRASBOURG disposent de 2.151.251 quintaux de droits de mouture inscrits pour un montant de € 2.095.593 à l'actif du bilan.

Au cours de l'exercice 2009, la société GRANDS MOULINS DE STRASBOURG n'a acquis aucun quintal de droits de mouture.

Les droits de mouture dont les GRANDS MOULINS DE STRASBOURG sont propriétaires sont cependant inférieurs à la capacité de production de la Meunerie, car les écrasements réalisés et vendus à l'exportation ne sont pas concernés par les dispositions relatives aux droits de mouture.

➤ Clientèle

La société GRANDS MOULINS DE STRASBOURG a acquis en 2003, auprès de la famille NOEL, les titres de la société GRANDS MOULINS AUBRY, ainsi que le fonds de commerce pour un montant de € 215.482,-.

3.1.2. Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations sont enregistrées au coût d'acquisition, augmenté des frais accessoires et diminué des escomptes obtenus à l'exception des immobilisations acquises avant le 31.12.1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation. Les immobilisations acquises en devises étrangères sont enregistrées en convertissant les devises au cours du mois de l'opération.

Les immobilisations font l'objet d'une analyse pour ventiler le coût d'acquisition en composants lorsque les informations pour procéder à cette ventilation sont disponibles et que l'importance des composants est significative.

Mouvements de terrains	
Au 31.12.2008, la valeur réévaluée des terrains était de	514 888 €
Acquisitions de 2009	36 093 €
Sorties 2009	0 €
Valeur brute au 31.12.2009	550 981 €
La valeur d'origine s'élève à € 184.816,-	
Mouvements des constructions	
Au 31.12.2008, la valeur réévaluée des constructions était de	10 210 568 €
Acquisitions de 2009	44 422 €
Sorties 2009	0 €
Valeur brute au 31.12.2009	10 254 990 €
La valeur d'origine s'élève à € 7.097.536,-	
Mouvements des installations techniques, matériel et outillage industriels	
Au 31.12.2008, la valeur brute était de	10 410 002 €
Les acquisitions et virements de poste à poste de 2009 s'élèvent à	673 307 €
et les sorties 2009 à	0 €
Valeur brute des installations techniques au 31.12.2009	11 083 309 €

Mouvements des autres immobilisations corporelles et avances acomptes

	Matériel de transport	Matériel de bureau et informat. Bureau	Avances et acomptes	Totaux
	€	€	€	€
Au 31.12.2008	135 456	1 332 499	39 030	1 506 985
Acquisitions/Augm. 2009	28 473	32 495	241 380	302 348
Cessions, transferts et mises hors services 2009		0	(145 530)	0
Valeur brute des autres immobilisations corporelles au 31.12.2009	163 929	1 364 994	134 880	1 663 803

3.1.3. Dépréciation des immobilisations corporelles

Les amortissements pour dépréciation enregistrés en charges d'exploitation sont calculés en fonction de la durée d'utilisation prévue par la société suivant le mode linéaire, selon le tableau ci-après, étant précisé que la société pratique l'amortissement dérogatoire pour la différence entre l'amortissement économique en linéaire et les amortissements en dégressif :

	Amortissements comptables économiquement justifiés
Immeubles d'habitation	2,00% L
Bâtiments industriels	5,00% L
Matériel et outillage	15,00% L
Matériel de transport	25,00% L
Matériel et mobilier	10,00% à 20,00% L
Matériel électronique	33,33% L
Standard téléphonique	33,33% L

Situation et mouvements des amortissements de l'exercice

Amortissements		au 31.12.2008	Augmentations	Reprises sur	au 31.12.2009
		€	2009	sorties/cessions	€
Autres immobilisations incorporelles	I	641 590	92 733	-	734 323
Terrains		-	2 767	-	2 767
Constructions		8 777 633	222 577	-	9 000 210
Matériel - outillage industriel		8 086 079	558 136	-	8 644 215
Matériel de transport		123 712	6 313	-	130 025
Matériel et mobilier		1 118 005	67 677	-	1 185 682
	II	18 105 429	857 470	-	18 962 899
TOTAL GENERAL	I + II	18 747 019	950 203	-	19 697 222

3.1.4. Immobilisations financières

Participations (tableau des filiales et participations en annexe § 5.8)

Les titres de participation sont évalués conformément au plan comptable général et ont fait l'objet d'une réévaluation en 1978. La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Pour les titres cotés, lorsque le cours de clôture est inférieur à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Pour les titres non cotés, la valeur d'inventaire est la valeur d'utilité tenant compte notamment des capitaux propres de la société, des plus et moins values latentes et de la marge contributive liée aux livraisons de farines pour les sociétés concernées.

S.A.S. GMS MEUNERIE sur 2009 a réalisé un chiffre d'affaires de 127.832 K€ et a dégagé un résultat d'exploitation de 3 762 K€ à comparer à 255 K€ pour l'exercice antérieur. Le résultat net ressort à 1 801 K€ contre -1 032 K€ grâce à une nette hausse de la marge brute dont le taux est passé de 33.40 % à 40,01 %.

S.A.S. GRANDS MOULINS AUBRY a enregistré un chiffre d'affaires de 6.341 K€ en 2009 contre 9.191 K€ en 2008, soit une variation de -31.01 %. Cette baisse importante s'explique par la répercussion sur les prix de farine de la baisse des prix du blé. Ainsi, la baisse de chiffre d'affaires est compensée par une diminution d'environ 35 % des coûts d'achats de matières premières. Le résultat d'exploitation reste donc stable à 772 K€.

Le résultat net progresse avec 497 K€ en 2009 pour 446 K€ en 2008.

RHEINTAL MUHLEN GmbH affiche en 2009 un chiffre d'affaires de 22 522 K€ en diminution de 19,63% par rapport à celui de 2008 qui était de 28 026 K€. Le résultat net est en net progression passant de 402 K€ pour l'année 2008 à 761 K€ en 2009.

E.U.R.L. GMS ALIMENTAIRE réalise un chiffre d'affaire de 6.216 K€ en hausse de 2.52 % sur celui de 2008 qui était de 6.063 K€. Le résultat pour l'exercice 2009 est en légère diminution pour atteindre 929 K€ après I.S. contre 1.110 K€ pour l'exercice précédent.

S.A.R.L. GMS NEGOCE ALIMENTAIRE a connu en 2009 une diminution de son chiffre d'affaires de près de 7,60%. Il s'est établi à 5.089 K€ en 2009 contre 5 507 K€ à l'exercice précédent. Le résultat net ressort à 221 K€ contre 120 K€ pour l'exercice précédent.

SOCIETE DES MALTERIES D'ALSACE S.A. a connu en 2008/2009 une progression de 2,22 % de son chiffre d'affaires qui atteint 34.312 K€. La société affiche un résultat positif de 2.565 K€ après impôts contre 2.891 K€ pour l'exercice précédent clos au 30 juin 2008 soit 11,25 % de diminution.

GBR RHEINTAL MÜHLEN GmbH & GMS S.A. est une société détenue à 90 % par RHEINTAL MÜHLEN GmbH et à 10 % par GMS. Celle-ci possède l'ensemble des actifs immobiliers et mobiliers utilisés par RHEINTAL MÜHLEN GmbH. Le résultat de cette société passe de - 45 K€ en 2008 à 32 K€ en 2009.

S.M.D.P. (SOCIETE MOULIN DELIGNE PARTICIPATIONS) détenue par GRANDS MOULINS DE STRASBOURG à hauteur de 72.67 % a poursuivi son activité de holding, détenant les titres des sociétés SCI AVENIR, LES MOULINS REUNIS DE LA SARTHE, MOULIN DELIGNE, FESENMEYER BÄCKERMÜHLEN GmbH & Co. KG, et LES MOULINS PYRENEENS.

Elle n'a pas de salarié et affiche un résultat négatif de 22 K€ en 2009.

EUREXPAN enregistre un résultat positif de 51 K€ sur 2009 contre 63 K€ sur 2008.

S.C.I. PORT-DU-RHIN enregistre un résultat positif de 14 K€ en 2009 contre 26 K€ en 2008.

BACH MUHLE enregistre un résultat de -12 K€ en 2009 contre 6 K€ en 2008.

Prises de participation en 2009

Aucune prise de participation n'a été réalisée par la société en 2009.

Mouvements des titres de participations

Valeur brute réévaluée au 31.12.2008	41 558 810 €
<u>ACQUISITIONS 2009</u>	0 €
<u>CESSIONS 2009</u>	0 €
Valeur brute réévaluée au 31.12.2009	41 558 810 €
Provision pour dépréciation	468 981 €
Au Bon Pain de France	267 481 €
Farinvest	14 000 €
Stuttg.Backermuh.GMBH	175 000 €
Stuttg.Backermuh.Verwalt.	12 500 €
Valeur nette au 31.12.2009	41 089 829 €

La participation dans la société AU BON PAIN DE FRANCE est dépréciée à hauteur de 100% car cette société fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire depuis juillet 2006.

Les autres titres faisant l'objet d'une provision sont également dépréciés à hauteur de 100%.

Créances rattachées à des participations

GMS MEUNERIE S.A.S.	23 633 033 €
GBR RHEINTAL MUHLEN Gmbh u.GMS S.A.	425 188 €
RHEINTAL MUHLEN GmbH	5 166 148 €
MOULINS REUNIS DE LA SARTHE S.A.	1 161 352 €
STUTTGARTER BACKERMUHLEN Gmbh & Co KG	37 395 €
ADVENS	0 €
	30 423 116 €
	(Echéance à - d'un an)
La créance détenue par la société sur la société Stuttgarter Backermuhlen Gmbh & Co Kg est dépréciée à 100%.	

Autres titres immobilisés

Valeur brute au 31.12.2008	28 715 €
Acquisitions/cessions en 2009	0 €
Valeur brute au 31.12.2009	28 715 €

Prêts

Cette rubrique comprend les prêts avec ou sans intérêts accordés à notre clientèle boulangère servant à financer soit des chambres à farines, soit de nouvelles installations, soit des agencements de magasins. L'octroi de prêts est autorisé par l'article 12-1° de la loi bancaire prévoyant qu'une entreprise peut "dans l'exercice de son activité professionnelle consentir à ses contractants des crédits commerciaux dès lors que ces opérations, sans être affectées à la couverture d'une vente précise, constituent le complément indispensable d'un contrat commercial".

Mouvements des prêts

	€
Valeur au 31.12.2008	170 550
Nouveaux prêts 2009	0
Remboursements capital	-11 155
Valeur au 31.12.2009	159 395
Echéance à + d'un an	51 574
Echéance à - d'un an	107 821
	159 395

Autres immobilisations financières

Le poste "autres immobilisations financières" comprend les dépôts et cautionnements versés par la société.

Valeur au 31.12.2008 (échéance à + d'un an)	125 515 €
• Augmentations en 2009	0 €
• Diminutions en 2009	0 €
Valeur au 31.12.2009 (échéance à + d'un an)	125 515 €

Provisions pour dépréciation des prêts et autres immobilisations financières

Lorsque la valeur d'inventaire des prêts est inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constituée.

La valeur d'inventaire des prêts est déterminée en fonction de la situation financière du débiteur et des éventuels retards de paiements.

Les autres immobilisations financières sont dépréciées en fonction des risques de non recouvrement déterminés par la société.

	€
Provisions au 31.12.2008	103 952
Dotations	34 006
Provisions utilisées	7 770
Annulation de provisions	0
Provisions au 31.12.2009	130 188

3.1.5. Créances clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La valeur d'inventaire des créances est déterminée en prenant en compte la situation financière du débiteur, les éventuels retards de paiement et les garanties obtenues.

Clients et comptes rattachés

Les provisions pour dépréciation des créances douteuses au 31.12.2008 étaient de	1 159 785 €
Nouvelles provisions pour créances douteuses constituées en 2009	0 €
Provisions utilisées	29 477 €
Annulation de provisions	0 €
Total des provisions pour dépréciation des créances douteuses au 31.12.2009	1 130 308 €

3.1.6. Autres créances

Cette rubrique comprend les postes suivants :

	Exercice 2009	Exercice 2008
	€	€
Fournisseurs (avances sur commandes d'exploitation)	0	0
Personnel	87 655	43 390
Etat & Collectivités	114 622	79 846
Sociétés apparentées	11 492 283	11 225 887
Autres débiteurs	224 748	1 029 295
*)	11 919 308	12 378 418
*) dont part à + d'un an	0	0
*) dont part à - d'un an	11 919 308	12 378 418

Les créances sur sociétés apparentées se montent à € 11.492.283,-, selon détail ci-après :

S.C.I. PORT-DU-RHIN	82 533
GMS NEGOCE ALIMENTAIRE	25
SOCIETE DES MALTERIES D'ALSACE	0
GMS MEUNERIE S.A.S.	4 339 373
GRANDS MOULINS AUBRY	0
MOULIN DELIGNE	0
MERCIER CAPLA	100
S.M.D.P.	5 073 485
LOEFFEL MUEHLEN GMBH	148 894
FARINVEST	135 388
EUREXPAN – intégration fiscale	3 402
GMS ALIMENTAIRE - intégration fiscale	474 177
GMS NEGOCE ALIMENTAIRE – intégration fiscale	110 511
GMS MEUNERIE – intégration fiscale	878 334
GRANDS MOULINS AUBRY – intégration fiscale	246 061
LA FINANCIERE DE MEUNERIE	0
TOTAL	11 492 283

3.1.7. Détail des produits à recevoir

	Exercice 2009	Exercice 2008
	€	€
Intérêts courus s/créances ratt.à des participations	0	0
Intérêts courus s/autres immob. financières	0	0
Intérêts courus s/comptes courants	0	0
Avoirs à recevoir	0	54 696
Assurances (sinistre)	0	0
Produits à recev. sur deux S.C.I. immobilières	0	854 738
Dégrèvement de taxe professionnelle	0	0
	0	909 434

3.1.8. Actif circulant – Divers

Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût total d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Montant au 31.12.2008	4 478 €
Augmentations	0 €
Diminutions	0 €
Valeur au 31.12.2009	4 478 €

Disponibilités

Elles se décomposent en :

	Exercice 2009	Exercice 2008
	€	€
Banques	283 686	161 655
C.C.P.	54 803	56 022
Caisse	6 750	4 181
	345 239	221 858

3.1.9. Charges constatées d'avance

Elles représentent :

	Exercice 2009	Exercice 2008
	€	€
Fournitures non stockables	56 676	56 676
Services extérieurs	211 812	127 079
Charges financières	4 804	10 879
	273 292	194 634

3.2. BILAN (ETAT PASSIF)

3.2.1. Capitaux propres

Le capital social de € 3.000.000.- (entièrement libéré) est composé de 83.867 actions, soit une valeur nominale de 35,77 €.

N'enregistrent pas de variation en 2009, les postes suivants :

- ⇒ primes d'émission, de fusion, d'apport
- ⇒ écarts de réévaluation
- ⇒ réserve légale
- ⇒ réserves diverses.

Les capitaux propres de la société s'élèvent à € 44.725.437,- au 31 Décembre 2009 soit une augmentation de € 1 084.883,- découlant des divers mouvements suivants :	
Résultat de l'exercice 2009	1 607 911 €
Diminution du poste « Provisions réglementées »	(120 466 €)
Distribution de dividende sur résultat 2008	(402 562 €)
	1 084 883 €
Report à nouveau	
Report à nouveau au 31.12.2008	77 244 €
Résultat 2008	2 106 928 €
	2 184 172 €
Suivant décisions de l'AGO :	
Utilisation pour le dividende au titre de 2008	(402 562 €)
affectation au poste « autres réserves »	(1 700 000 €)
Report à nouveau au 31.12.2009	81 610 €
Proposition d'affectation du résultat :	
Bénéfice de l'exercice 2009	1 607 911 €
Distribution d'un dividende (soit € 3,80 par action) au titre de 2009	(318 695 €)
Affectation au poste « autres réserves »	(1 369 305 €)
le report à nouveau ressortira à	1 521 €
après approbation par l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice	

Provisions réglementées

Situations et mouvements	Fin 2008	Dotations 2009	Reprises 2009	Fin 2009	Effets des mvts sur le résultat
	A	B	C	D A+B-C	A-D
	€	€	€	€	€
Prov.spéciale de réévaluation	18 001	0	3 201	14 801	3 201
Amortissements dérogatoires	341 526	495	117 761	224 261	117 266
	359 527	495	120 961	239 061	120 466
Charge fiscale future (I.S. au taux de 33 1/3 %)				79 687 €	

La dotation de 2009 au compte "amortissements dérogatoires" correspond :

- au complément des amortissements dégressifs sur les amortissements linéaires des acquisitions d'immobilisations depuis l'exercice 1984.

Les immobilisations données en location ne font pas l'objet d'un amortissement dérogatoire.

- au complément des amortissements fiscaux calculés sur la durée d'usage et non sur la durée probable d'utilisation comme les amortissements économiques.

Les mouvements des amortissements dérogatoires sont enregistrés dans le résultat exceptionnel.

3.2.2. Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques et charge	Fin 2008	Dotations 2009	Diminutions		Montant fin 2009
			Provisions utilisées	Annulation de provisions	
	€	€	€	€	€
Autres prov. pour risques	36 517	0	0	0	36 517
	36 517	0	0	0	36 517

Le montant de la provision pour risques et charges se rapporte à un litige prudhommal.

Le montant de la demande du salarié est de 131.424 €. Celui ci a été débouté en première instance mais a fait appel de la décision.

3.2.3. Dettes

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

	Montant au bilan	Montant à - d'un an	Montant à + d'un an et 5 ans au +	Montant à + de 5 ans
	€	€	€	€
Soldes créditeurs de banque	11 499 467	11 499 467	0	0
Spots utilisation au 31.12.2009	6 200 000	6 200 000	0	0
Emprunts à taux fixe	0	0	0	0
Dérivé de taux	680 766	0	680 766	0
Emprunts à taux variable (long terme)	9 652 180	3 518 538	5 884 375	249 267
	28 032 413	21 218 005	6 565 141	249 267

Il a été souscrit un contrat de couverture de taux d'intérêt (Swap) sur l'Euribor 3 mois, pour un montant de 10.000 K€ permettant à la société de se garantir un taux maximum d'intérêt de 3,85 %. La valeur de marché de cet instrument financier au 31 décembre 2009 est de - 681 K€. Ce montant a été enregistré en charges financières de l'exercice 2009.

Mouvements des emprunts

Les emprunts souscrits au cours de l'exercice s'élèvent à € 1.100.000.-.

Les remboursements d'emprunts se sont élevés à € 4.272.010.-.

Garanties et autres engagements

Cf note 5.1.1.

Emprunts et dettes financières diverses

	Montant au bilan	Montant à - d'un an	Montant à + d'un an et 5 ans au +	Montant à + de 5 ans
	€	€	€	€
EUREXPAN S.A.	509 609	509 609	0	0
S.M.A.	2 905 613	2 905 613	0	0
GMS ALIMENTAIRE	3 320 309	3 320 309	0	0
SOFRACAL	4 035 960	4 035 960	0	0
GRANDS MOULINS AUBRY	574 484	574 484	0	0
Intérêts courus	4 421	4 421	0	0
Caution appartement	3 696	3 696	0	0
	11 354 092	11 354 092	0	0

Dettes fournisseurs et comptes rattachés (- d'un an)

	2009	2008
	€	€
Fournisseurs	5 200 997	5 431 153
Fournisseurs s/immobilisations	884 363	951 424

La dette sur immobilisations d'un montant de € 884.363.- se rapporte aux versements restants dus sur acquisitions des titres S.M.D.PARTICIPATIONS.

Dettes fiscales et sociales (- d'un an)

		2009	2008
Envers les organismes sociaux	1)	505 420 €	624 934 €
Envers le personnel	2)	426 363 €	504 459 €
Dettes fiscales	3)	1 383 808 €	583 746 €
		2 315 591 €	1 713 139 €

1) dont :

- cotisations URSSAF 103 301 € 150 307 €
- charges sociales s/congés payés 119 871 € 140 626 €

2) dont Congés Payés 251 810 € 289 039 €

3) dont Impôts sur les bénéfices 1 233 090 € 524 918 €

T.V.A. 124 203 € 12 043 €

Autres dettes (-d'un an)

Elles s'élèvent à € 88.192.- au 31.12.2009 contre € 68.192.- au 31.12.2008.

Détail des charges à payer

	2009	2008
Intérêts courus sur emprunts	40 246 €	69 010 €
Intérêts courus sur sociétés liées	4 421 €	28 536 €
Factures fournisseurs non parvenues	110 051 €	44 000 €
Appointements variables	0 €	72 414 €
Charges sociales sur appointements variables	0 €	34 035 €
Congés payés	251 810 €	289 039 €
Charges sociales sur congés payés	119 871 €	140 626 €
Autres charges de personnel	166 062 €	138 174 €
Autres charges sociales	63 801 €	67 704 €
Contribution de solidarité	24 266 €	33 713 €
Taxe foncière	13 463 €	0 €
TVTS	9 169 €	9 187 €
Jetons de présence	36 007 €	16 007 €
Cautions bancaires à payer	52 185 €	52 185 €
	891 352 €	994 630 €

Détail des produits constatés d'avance

Concernent des plus values sur cessions de matériels à des loueurs financiers.

Le total se monte à : 65 244 €.

3.3. ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par des effets de commerce
	liées	avec lesquelles la société à un lien de participation	
	K€	K€	K€
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes s/immob.incorporelles			
Avances et acomptes s/immob.corporelles.			
Participations	28 361	13 198	
Créances rattachées aux participations	30 387	37	
Prêts	0	17	
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés S/commandes			
Créances clients et comptes rattachés	1 765	2	
Autres créances	11 492	0	
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	8 440	2 910	
Avances et acomptes reçus s/commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 370	0	
Dettes s/immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation	311	650	
Autres produits financiers	55	0	
Charges financières	279	31	

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. TABLEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION ET DE DETERMINATION DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (en milliers d'euros)

	2009	2008	Variations
	K€	K€	K€
Ventes de marchandises	1 174	7 110	-5 936
Achats de marchandises + variation de stock	1 147	7 114	-5 967
Marge commerciale (solde n°1)	27	-4	31
Production vendues Biens	0	0	0
Production vendues Services	10 810	10 947	-137
Production stockée	0	0	0
Production de l'exercice (solde n°2)	10 810	10 947	-137
Achats matières premières et approvis.	2 564	2 206	358
Variations stock (M.P. et Approv.)	0	0	0
Autres charges externes	5 219	3 514	1 705
Consommations (solde n°3)	7 783	5 720	2 063
Valeur ajoutée produite (solde n°4)	3 054	5 223	-2 169
Subventions d'exploitations	0	0	0
Impôts et taxes	-503	-460	-43
Charges de personnel	-3 727	-5 017	1 290
Excédent brut d'exploitation (solde n°5)	-1 176	-254	-922
Reprise sur amortis.et provis.et transferts de charges	3 419	2 832	587
Autres produits	411	410	1
Dotations aux amortissements et provisions	-1 137	-1 763	626
Autres charges	-207	-213	6
Résultat d'exploitation (solde n°6)	1 310	1 012	298
Bénéfice attribué et perte supportée	3	-4	7
Produits financiers	2 008	3 691	-1 683
Charges financières	-1 788	-3 054	1 266
Résultat courant (solde n°7)	1 533	1 645	-112
Produits exceptionnels	182	936	-754
Charges exceptionnelles	-14	-708	694
Résultat exceptionnel (solde n°8)	168	228	-60
Participation des salariés	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	-93	234	-327
Bénéfice de l'exercice	1 608	2 107	-499
Excédent brut d'exploitation (solde n°5)	-1 176	-254	-922
Transferts de charges	3 382	2 812	570
Autres produits	411	410	1
Autres charges	-207	-213	6
Bénéfice attribué	3	-4	7
Produits financiers	2 008	3 691	-1 683
Reprises sur provisions financières	0	0	0
Charges financières	-1 411	-3 054	1 643
Dotations financières	0	0	0
Produits exceptionnels	219	936	-717
Produits de cession d'éléments d'actifs	-32	-483	451
Subvention d'investissement	0	0	0
Reprises sur provisions	-158	-452	294
Charges exceptionnelles	-14	-708	694
Valeur comptable des éléments d'actif cédés	0	698	-698
Dotations exceptionnelles	0	6	-6
Participations des salariés	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	-93	234	-327
Capacité d'autofinancement	2 932	3 619	-687

4.2. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires 2009 est constitué de :

- redevances de location gérance de divers fonds de commerce
- prestations d'assistance dans les domaines administratifs, techniques et commerciaux réalisées pour le compte des filiales.
- Ventes de farines à la Libye.

4.3. TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION

Les comptes transferts de charges d'exploitation enregistrent :

	€
• les refacturations aux filiales de la société GRANDS MOULINS DE STRASBOURG des charges facturées à cette dernière et enregistrées par elle mais à supporter définitivement par les filiales pour un montant de	3 316 686
• les remboursements formation professionnelle pour.	20 749
• les remboursements assurances pour	8 054
• les refacturations de charges locatives	9 333
• les refacturations à la société Européenne Food	27 659
Le total des comptes transferts de charges d'exploitation au 31.12.2009 est de	3 382 481

4.4. CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges de matières premières, marchandises, autres approvisionnements et les variations de stocks correspondants sont de € 1 148 186,- en 2009, contre € 7 116 876,- en 2008.

Les autres achats et charges externes sont de K€ 7.781,- contre K€ 5.717,- en 2008, soit une augmentation K€ 2 064,- qui provient des principaux postes suivants :

	2009	2008	ECARTS
	K€	K€	K€
Electricité	1 772	1 681	91
Gaz	622	349	273
Crédit bail	754	744	10
Loyers et charges	565	551	14
Entretien et réparations	376	439	-63
Assurances	384	348	36
Etudes, recherches et analyses laboratoire	63	59	4
Personnel extérieur à l'entreprise	84	0	84
Personnel intérimaire	30	31	-1
Commissions, courtages et honoraires	335	424	-89
Rémunérations diverses extérieures	76	44	32
Frais de déplacement et de réceptions	428	408	20
Frais postaux et télécommunications	152	151	1
Commissions bancaires	196	142	54
Cotisations professionnelles	48	39	9
Assistance administrative Sofracal	1 589	28	1 561
	7 474	5 438	2 036

L'ensemble des frais de recherche et de développement de votre société s'élève à : 257 636 € contre 255 626 € en 2008.

Les Impôts et taxes sont de K€ 503,- contre K€ 460,- en 2008, soit une augmentation K€ 43,- qui provient des principaux postes suivants :

	2009	2008	ECARTS
	€	€	€
Taxes professionnelles et foncières	303	244	59
Formation continue	63	75	-12
Imposition forfaitaire annuelle	20	20	0
Contribution sociale de solidarité	24	34	-10
	410	373	37

La rémunération totale des cinq personnes les mieux rémunérées correspondant aux chiffres figurant sur la D.A.D.S.U. se monte à € 418.628.-Aucun administrateur et mandataire social n'y figure.

Des jetons de présence pour un montant de € 20.000.- sont alloués aux administrateurs.

4.5. PRODUITS FINANCIERS

Le tableau suivant indique l'évolution détaillée des produits financiers :

	2009	2008	ECARTS
	€	€	€
Transferts de charges	169 928	632 374	-462 446
Reprise s/provisions	565	0	565
Produits de participations a)	1 775 029	2 778 228	-1 003 199
Autres intérêts et produits assimilés	55 087	277 470	-222 383
Différences positives de change	7 380	2 991	4 389
Intérêts de prêts	0	0	0
Produits sur cessions immob. financières	0	0	0
	2 007 989	3 691 063	-1 683 074

a) en K€

• dont dividendes Société des Malteries d'Alsace	650	556
• dont dividendes Financière Neuhauser	632	316
• dont dividendes Boulangerie Neuhauser	47	0

4.6. CHARGES FINANCIERES

Le tableau suivant indique l'évolution détaillée des charges financières :

	2009	2008	ECARTS
	€	€	€
Transferts de produits	171 118	456 417	-285 299
Intérêts comptes courants	14 320	23 720	-9 400
Dotations aux provisions (c)	376 510	0	376 510
Différences négatives de change	14 143	4 091	10 052
Intérêts des emprunts et découverts	785 159	1 573 136	-787 977
Intérêts dettes ratt.à des participations	124 643	323 148	-198 505
Intérêts sur SWAP (a)	245 572	435 194	-189 622
Pertes sur MATIF (b)	56 307	238 332	-182 025
	1 787 772	3 054 038	-1 266 266

(a) Cf. note en 3.2.3.

(b) En 2008 : Portent sur des contrats d'approvisionnement en blé pour le compte des sociétés Moulin Deligne et Moulins Réunis de la Sarthe et leurs sont intégralement refacturés par des comptes de transferts de charges financières.

(c) Dont 175 000 € sur la filiale Stuttgarter Backermuehlen GMBH, 12 500 € sur Stuttgarter Backermuehlen Verwaltung 37 395 € sur Stuttgarter Backermuehlen-CO.KG, 149 388 € sur Farinvest.

4.7. PRODUITS EXCEPTIONNELS

Les produits sont les suivants :

		2009	2008
		€	€
Cession immob. corporelles	1)	32 006	458 150
Cession immob. Financières		0	24 850
Rentrées s/créances amorties		20 298	0
Autres produits sur opérations de gestion		8 587	0
Reprises s/prov.amort.dérogatoires		117 760	149 184
Reprises s/prov. pour réévaluation		3 201	3 201
Reprise sur provisions sur titres	2)	0	300 515
Autres produits exceptionnels			
		181 852	935 900

1) Concernant 2008. Essentiellement deux ventes de matériels, l'une à une société de crédit bail, l'autre à une société de location financière.

2) Concernant 2008. Soit la reprise de la provision à 100% constituée sur les titres de la société ALZAGEL liquidée.

4.8. CHARGES EXCEPTIONNELLES

Éléments qui composent cette rubrique :

		2009	2008
		€	€
Pénalités fiscales et sociales		0	2 730
Redressement taxe foncière		13 462	0
Amortissements dérogatoires		495	6 665
Valeur comptable nette cession immob.corporelles	1)	0	397 837
Valeur comptable nette cession immob.financières	2)	0	300 514
		13 957	707 746

1) Concernant 2008. Essentiellement deux sorties de matériels cédées, l'une à une société de crédit bail, l'autre à une société de location financière.

2) Concernant 2008. Soit la valeur historique des titres de la société ALZAGEL liquidée.

4.9. PRODUITS ET CHARGES IMPUTABLES A UN AUTRE EXERCICE

		Charges	Produits
		€	€
Clients	(1)	0	210 108
Fournisseurs		27 757	16 000
Organismes sociaux, Etat et autres collectivités publiques.		0	3 328
Filiale		21 452	0
		49 209	229 436

(1) Pour 205 000 €, prestations de service facturées à l'entreprise Friessinger Muehlen.

4.10. IMPOTS SUR LES BENEFICES

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Courant	Exceptionnel	Total
	€	€	€
Résultat courant avant impôts a)	1 533 105	167 895	1 701 000
Réintégrations	290 176	0	290 176
Déductions	(1 485 801)	0	(1 485 801)
Résultat fiscal avant report déficitaire	337 480	167 895	505 375
Report déficitaire	0	0	0
Résultat fiscal imposable à :			
• Plus ou moins values à LT	0	0	0
• Déficit ne générant pas d'I.S.	0	0	0
• 33 1/3 %	337 480	167 895	505 375
• 16,50%	0	0	0
Impôt sur les sociétés à			
• 33 1/3 %	112 493	55 965	168 458
• 16,50 %	0	0	0
• Crédit Impôt Recherche	(100 469)	0	(100 469)
• Crédit Intéressement	(7 171)	0	(7 171)
Impôt suite intégration fiscale	0	32 271	32 271
Impôt dû (1) b)	4 853	88 236	93 089
Résultat net (a-b)	1 528 252	79 659	1 607 911

(1) DETAIL DE L'IMPOT DU :

■ Hors Intégration fiscale l'impôt sur les bénéfices de la société GRANDS MOULINS DE STRASBOURG	60 818 €
aurait été de :	
■ Impact de l'intégration fiscale :	
• Déduction des intérêts de la sous capitalisation	0 €
• Retraitement de la quote part des frais et charges sur dividendes Eurexpan	-494
• Eurexpan	0 €
• Déficit GMS Meunerie	0 €
• Imputation du déficit antérieur du groupe	0 €
• Contribution complémentaire de 3,3%	32 765 €
• Déficit global du groupe non activé	0 €
	93 089 €

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1. ENGAGEMENTS

5.1.1. Engagements bancaires

<u>Effets portés en compte Valeur Echéance</u>	<u>0 €</u>
 <u>Autres engagements donnés aux banques</u>	
- cautions bancaires en faveur de banques pour des prêts octroyés à notre clientèle boulangère	17 547 €
- cautions en couverture des découverts bancaires et emprunts de nos filiales par lesquelles la société Grands Moulins de Strasbourg confirme qu'elle fera le nécessaire pour que ses filiales disposent d'une trésorerie suffisante pour lui permettre de remplir ses obligations envers les banques	15 259 358 €
• GMS MEUNERIE	812 443 €
• GMS NEGOCE ALIMENTAIRE	1 524 490 €
• GMS ALIMENTAIRE	324 741 €
• MOULINS REUNIS DE LA SARTHE	762 245 €
• MOULIN DELIGNE	1 188 468 €
• MERCIER CAPLA	527 399 €
• TOULOUSAIN DES FARINES	4 946 585 €
• LES MOULINS PYRENEENS	881 187 €
• RHEINTAL MÜHLEN GMBH	2 880 000 €
• LÖFFEL MÜHLEN GMBH	1 020 000 €
• LA FOURNEE DU BOULANGER SARL	391 800 €
- lettres d'intention en couverture des découverts bancaires et emprunts de nos filiales par lesquelles la société Grands Moulins de Strasbourg confirme qu'elle fera le nécessaire pour que ses filiales disposent d'une trésorerie suffisante pour lui permettre de remplir ses obligations envers les banques	35 891 707 €
• GMS MEUNERIE	18 595 327 €
• GMS NEGOCE ALIMENTAIRE	7 024 490 €
• GMS ALIMENTAIRE	1 152 000 €
• MOULINS REUNIS DE LA SARTHE	3 609 797 €
• MOULINS DELIGNE	3 010 093 €
• GRANDS MOULINS AUBRY	2 500 000 €
	<u>51 168 612 €</u>

Garanties données

Nantissement des actions Grands Moulins Aubry en garantie du remboursement d'un emprunt dont le total s'élève à 321.450 € au 31.12.2009.

Nantissement de 73.570 actions de la société DIJON CEREALES MEUNERIE en garantie du remboursement d'un emprunt dont le total s'élève à 1.164.089 € au 31.12.2009.

Covenants

Des emprunts pour un montant de 4.333.134 € sont concernés par des covenants. Par convention la société s'est engagée à respecter des ratios de solvabilité et de fonds propres.

Au 31.12.2009, la société respecte ces covenants et n'anticipe pas de difficultés à les respecter pour l'avenir.

Autres engagements

Les Grands Moulins de Strasbourg se sont engagés par clause pari passu à ne consentir aucune hypothèque, aucun nantissement, gage ou autre droit sur tout ou partie de leurs actifs sans faire bénéficier les banques prêteuses de la même sûreté au même rang.

Le solde des emprunts au 31.12.2009 concernés par cette clause pari passu se monte à € 6.730.533 €.

5.1.2. Engagement en matière de retraite

Le montant total de € 467 461 correspond à une estimation des engagements d'indemnité de départ en retraite de la société vis à vis de l'ensemble de son personnel.

L'évaluation est basée sur la rémunération de chaque personne à la clôture de l'exercice en tenant compte de son âge, de son ancienneté actuelle et de ses droits à indemnités en fonction de la convention collective nationale de la meunerie.

Elle est corrigée de l'espérance d'atteindre l'âge de retraite dans l'entreprise par l'application de coefficients venant de tables statistiques.

La probabilité de sortie de l'entreprise du fait de démissions ou de licenciements n'a pas pu être prise en considération.

Cet engagement n'a pas fait l'objet d'une provision. La société a procédé au versement d'une prime d'assurance à SOGECAP de 80.000 € en 2002 et 150.000 € en 2003.

La valeur du contrat d'assurance actualisé au 31.12.2009 est de € 287.753,-.

La situation à fin décembre 2009 après déduction de cette valeur est donc de : € 179 708.

5.1.3. Engagement donné : Droit individuel à la formation

L'employeur est soumis à l'obligation annuelle d'informer les salariés des heures acquises au titre du D.I.F. Le volume d'heures acquis et non utilisé au 31.12.2009 par l'ensemble du personnel en matière de Droit Individuel à la Formation s'élève à 4.826 heures.

5.1.4. Crédit bail au 31.12.2009

	Constructions	Installations matériels et outillages	TOTAL
	€	€	€
Valeurs d'origine	1 835 000	2 477 116	4 312 116
Amortissements			
- exercices antérieurs	525 797	572 374	1 098 171
- dotation de l'exercice	84 127	267 917	352 044
Total	609 924	840 291	1 450 215
Redevances payées			
- exercices antérieurs	1 404 832	1 108 794	2 513 626
- exercice	214 997	537 617	752 614
Total	1 619 829	1 646 411	3 266 240
Redevances restantes :			
- à 1 an au plus	218 800	481 281	700 081
- à + d'1 an et 5 ans au plus	382 900	599 210	982 110
- à + de 5 ans	-	-	-
Total	601 700	1 080 491	1 682 191
Valeur résiduelle			
- à 1 an au plus	-	-	-
- à + d'1 an et 5 ans au plus	-	24 771	24 771
- à + de 5 ans	-	-	-
Total	-	24 771	24 771
Montant pris en charge dans l'exercice	214 997	539 100	754 097

5.1.5. Location longue durée

Au 31.12.2009, les loyers restant sur les locations en cours se montent à :

• moins d'1 an	89 718 €
• de 1 à moins de 5ans	203 243 €
• 5 ans et plus	0 €
TOTAL	292 961 €

5.2 PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2009

Origine	
Report à nouveau antérieur	81 610,19 €
Résultat de l'exercice	1 607 910,55 €
	1 689 520,74 €
Affectations	
Autres réserves	1 369 305,19 €
Dividende	318 694,60 €
Report à nouveau	1 520,95 €
	1 689 520,74 €

5.3 INCIDENCES DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

	Montants
Résultat de l'exercice	1 607 911 €
Impôts sur les bénéfices	93 089 €
Résultat avant impôts	1 701 000 €
Variation de provisions réglementées :	
- provision pour hausse des prix	0 €
- provision pour investissements	0 €
- provision pour fluctuation des cours	0 €
- provision spéciale de réévaluation	-3 201 €
- provision pour implantation des entreprises à l'étranger	0 €
- amortissements dérogatoires	-117 265 €
Autres évaluations dérogatoires	0 €
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôts)	1 580 534 €

Ces évaluations fiscales dérogatoires diminuent le poste « provisions réglementées » de

-120 466 €

5.4. ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS (impôt sur les bénéfices au taux de 33.33 %)

Nature des différences temporaires	Montant
ACCROISSEMENTS	
Provisions réglementées	
- provision pour hausse des prix	0 €
- provision pour investissements	0 €
- provision pour fluctuation des cours	0 €
- provision spéciale de réévaluation	14 801 €
- provision pour implantation des entreprises à l'étranger	0 €
- amortissements dérogatoires	224 260 €
- amortissements réglementés	0 €
TOTAL	239 061 €
ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	79 687 €
ALLEGEMENTS	
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
- provision pour congés payés	0 €
- provision pour contribution sociale de solidarité à payer	24 266 €
- provision pour participation des salariés	0 €
- provision pour stabilisation des cours	0 €
Autres	
- écart de conversion passif	0 €
TOTAL	24 266 €
ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	8 089 €

Déficits reportables 0 €

Moins-values à long terme 0 €

5.5. INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES AU 31.12.2009

	Valeur d'inventaire brute
19.770 actions Sté Française d'Expansion Economique Européenne « EUREXPAN » S.A. - Paris	304 628 €
1.999 parts S.C.I. PORT-DU-RHIN - Strasbourg	30 475 €
309.477 actions Société des Malteries d'Alsace S.A. - Strasbourg	5 897 452 €
2.000 parts RHEINTAL MUHLEN GmbH - Allemagne	1 612 059 €
130.295 actions Boulangerie NEUHAUSER S.A. - Folschviller	1 633 897 €
315.670 actions NEUHAUSER FINANCIERE S.A. - Folschviller	4 096 842 €
762 actions BANETTE S.A.S. - Briare	156 724 €
20.000 parts GMS ALIMENTAIRE, Strasbourg	304 898 €
27.550 parts GMS NEGOCE ALIMENTAIRE, Strasbourg	1 007 915 €
254.000 actions GMS MEUNERIE S.A.S.	7 410 000 €
10% du capital Gesellschaft Bürgerlichen Rechts RHEINTAL MUHLEN GmbH u. GMS S.A., Allemagne	268 886 €
12.000 actions ADVENS Paris	692 754 €
23.997 actions GRANDS MOULINS AUBRY à Toul	1 524 490 €
781.475 actions SMD PARTICIPATION S.A.S. à Chambly	15 877 286 €
14,93% capit.soc. STUTTGARTER BACKERMUHLEN GmbH & Co Stuttgart	175 000 €
840 actions Au Bon Pain de France	267 481 €
1 000 parts S.C.I. IMMOBILIERE DU SUD	100 000 €
15 000 actions LES MEULES DES FLANDRES	150 000 €
Titres de participation et de placement dont la valeur d'inventaire est inférieure à € 15.245.- par catégorie.	52 501 €
Total	41 563 288 €

5.6. TABLEAU DE FINANCEMENT

a) Origine des ressources et emplois (en K€)

Ressources durables et emplois fixes issus de la capacité d'autofinancement, des opérations d'investissements et de désinvestissements ainsi que des opérations de financement.

EMPLOIS	2009	2008
Distributions mises en paiement au cours de l'exercice	403	159
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé		
immobilisations incorporelles	9	10
immobilisations corporelles	910	564
Immobilisations financières	2 870	5 016
charges à répartir sur plusieurs exercices (a)		
Réductions des capitaux propres (réductions de capital, retraits)		
Remboursement des dettes financières	4 347	3 425
Total des emplois	8 539	9 174
RESSOURCES	2009	2008
Capacité d'autofinancement de l'exercice	2 932	3 619
Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé	0	0
produits de cession des actifs	32	500
Cession ou réductions des immobilisations financières	14	4 152
Augmentation des capitaux propres		
augmentation de capital ou apports		
augmentation des autres capitaux propres		
Augmentation des dettes financières (b) (c)	2 900	2 700
Total des ressources	5 878	10 971
Variation du fonds de roulement net global		
Solde négatif (emplois nets)	(2 661)	1 797
Solde positif (ressources nettes)		

(a) Montant brut transféré au cours de l'exercice

(b) sauf concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(c) hors primes de remboursement des obligations

5. 6. TABLEAU DE FINANCEMENT (suite)

b) Variation du fonds de roulement

Variation du fonds de roulement global net	EXERCICE 2009			Ex. 2008
	besoin	dégagement	solde	solde
Variation « exploitation » :				
variation des actifs d'exploitation				
• stocks, en cours	0	0		
• avances et acomptes versés s/commandes d'exploitation.	0	0		
• créances clients et comptes rattachés	0	8		
• autres créances d'exploitation	0	372		
• charges constatés d'avance affectées à l'exploitation	0	9		
Variation des dettes d'exploitation	0	0		
• avances et acomptes reçus s/commandes en cours	0	0		
• dettes fournisseurs et comptes rattachés	230	0		
• fournisseurs d'immobilisations	67	0		
• autres dettes et produits constatés d'avance affectés à l'exploitation	0	591		
TOTAUX	297	980		
A. VARIATION NETTE « EXPLOITATION » (a)			683	(1 412)
Variation "hors exploitation"				
• variation des autres débiteurs	0	0		
• variation des charges const.d'avance non affectées à l'exploitation	0	0		
• variation des valeurs mobilières de placement	0	0		
• variation des autres créditeurs	0	0		
• variation des produits constatés d'avance non affectés à l'exploitation	0	0		
TOTAUX	0	0		
B . VARIATION NETTE « HORS EXPLOITATIONS » (a)	0	0		
TOTAL A + B : Besoin de l'exercice en fonds de roulement ou dégagement net de fonds de roulement dans l'exercice			0	0
			0	0
Variation « trésorerie » (a)				
• variation des disponibilités	123			
• variation des concours bancaires et courants		2 102		
TOTAUX	123	2 102		
C. VARIATION NETTE « TRESORERIE » (a)	0	0	1 979	(384)
TOTAL A+B+C :				
Variation du fonds de roulement net global				
emploi net (chiffre positif)	0	0	2 662	
ressource nette (chiffre négatif)	0	0		(1 796)

a) les montants sont assortis du signe (+) lorsque les dégagements l'emportent sur les besoins et du signe (-) dans le cas contraire.

5.7. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2009.

Sociétés	Capital	Capitaux propres (autres que capital) hors résultat de l'exercice	Quote-part détenue du capital en pourcentage	Valeur comptable des titres détenus brute
I. Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de la société astreinte à la publication				
A. Filiales (50% au moins du capital détenu par la Société) :				
Société Française d'Expansion Economique Européenne "EUREXPAN" S.A. - 61 Avenue d'Iéna - 75116 PARIS	305 000	741 241	98,85%	304 628
S.C.I. PORT DU RHIN - 1 Place Henry Levy - 67000 STRASBOURG	30 490	52 655	100,00%	30 475
GMS ALIMENTAIRE EURL - 1 Place Henry Levy - 67000 STRASBOURG	1 200 000	7 680 197	100,00%	304 898
GMS NEGOCE ALIMENTAIRE EURL - 1 Place Henry Levy - 67000 STRASBOURG	1 159 000	(193 712)	95,08%	1 007 915
GMS MEUNERIE S.A.S. - 1 Place Henry Levy - 67000 STRASBOURG	7 410 000	(3 299 216)	100,00%	7 410 000
SMD PARTICIPATIONS - 400 Impasse du moulin - 60230 CHAMBLY	16 392 650	5 092 879	72,67%	15 877 286
GRANDS MOULINS AUBRY - 54203 TOUL	800 000	1 563 604	99,99%	1 524 490
RHEINTAL MUHLEN Gmbh - Rheinstrasse 4 D-76297 STUTENSEE-FRIEDRICHSTAL	1 636 200	(337 371)	100,00%	1 612 059
SOCIETE DES MALTERIES D'ALSACE S.A. - 7, Rue du Port du Rhin 67000 STRASBOURG	9 436 000	9 764 026	50,00%	5 897 452
SOCIETE CIVILE FARINVEST - 1, place Henry Lévy 67000 STRASBOURG	20 000	(1 370)	70,00%	14 000
Société Civile Immobilière du Sud - 1, place Henry Lévy 67000 STRASBOURG	200 000	(7 120)	50,00%	100 000
B. Participations (10 à 50% au moins du capital détenu par la Société) :				
AU BON PAIN DE FRANCE S.A. - 50, Rue de Garenne 57155 MARLY	57 800	373 485	33,22%	267 481
BACH MÜHLE S.A.S. - 15, Rue du Moulin - 68800 THANN	40 000	83 785	25,00%	6 339
BOULANGERIE NEUHAUSER S.A. - 18, Avenue Foch - 57730 FOLSCHWILLER	13 000 000	19 763 084	15,33%	1 633 897
NEUHAUSER FINANCIERE S.A. - 18, Avenue Foch - 57730 FOLSCHWILLER	30 500 000	8 711 830	15,78%	4 096 842
Gesellschaft Bürgerlichen Rechts RHEINTAL MUHLEN Gmbh Und GMS S.A. Rheinstrasse 4 D-76297 STUTENSEE-FRIEDRICHSTAL	2 691 952	1 312 637	10,00%	268 886
LES MEULES DES FLANDRES - Rue du Moulin, 62490 VITRY EN ARTOIS	450 000	(35 696)	33,1/3%	150 000
II. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations.				
A. Filiales non reprises au § I :				
a) filiales françaises (ensemble)				
b) filiales étrangères (ensemble)				
B. Participations non reprises au § I :				
0	a) dans les sociétés françaises (ensemble)			860 332
0	b) dans les sociétés étrangères (ensemble)			191 830

Valeur comptable des titres détenus nette	Prêts et avances consenties par la Société et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis par la Société	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice écoulé	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice	Observations
304 628	3 402		1 339 247	51 059	29 655	
30 475	68 253		64 548	14 280		
304 898	474 177	1 476 741	6 215 860	929 474		
1 007 915	110 536	8 548 980	5 088 571	221 137		
7 410 000	28 860 689	19 407 770	127 831 889	1 800 911		
15 877 286	5 073 485		0	(22 262)		
1 524 490	246 061	2 500 000	6 340 879	497 212		
1 612 059	5 166 148	2 880 000	22 522 161	760 933		
5 897 452	0		34 312 069	2 565 323	649 902	Bilan au 30.06.2009.
0	135 388		0	(335 591)		Début d'exploitation: 14/12/2006
100 000	0		0	(12)		Pas d'exploitation en 2009
0			2 708 111	48 933		Bilan 31/12/04.Liquid. judiciaire
6 339			7 910 504	(12 041)		
1 633 897	16 726		139 064 199	3 814 068	46 906	
4 096 842			134 776	2 012 944	631 340	
268 886	426 415		368 130	32 462		
150 000			422 159	(154 951)		
860 332	0				137	
4 330	37 395				405	

5.8. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.

Conformément à l'art. R.123-198,9 du Code de commerce, l'information relative aux honoraires des Commissaires aux comptes pris en charge par la société Grands Moulins de Strasbourg est mentionnée dans l'annexe des comptes consolidés établis par cette même société.

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

GRANDS MOULINS DE STRASBOURG

Société Anonyme
au capital de 3 600 000 €
Place Henri Levy

67000 STRASBOURG

Exercice clos le 31 Décembre 2009

GRANT THORNTON

Commissaire aux Comptes
37 avenue de la Forêt Noire
BP 21 R/1
67000 STRASBOURG

INSTITUT RHENAN D'EXPERTISE COMPTABLE

Commissaire aux Comptes
1D Rue des Frères Lumière
67201 ECKBOLSHEIM

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe :

- la note 2.3 de l'annexe concernant les immobilisations incorporelles qui traite notamment des modalités de valorisation des droits de mouture à la juste valeur et de la position qui a été retenue par votre société à ce sujet ;
- la note 3.1 de l'annexe faisant état d'un contrôle de l'Autorité de la concurrence, qui décrit le stade d'avancement de la procédure, et précise le traitement comptable retenu.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note 2.3 de l'annexe décrit notamment les modalités de valorisation des droits de mouture à la juste valeur. Elle précise les raisons pour lesquelles la valeur transmise par l'ANMF n'a pas été, contrairement aux exercices précédents, retenue comme valeur de marché, ainsi que l'impact sur les comptes de la position retenue.
Dans le cadre de notre audit, nous avons en ce qui concerne les actifs mentionnés ci-dessus, apprécié le bien-fondé de l'approche prise en compte par la société, l'exactitude des données et le caractère approprié de l'information donnée dans l'annexe.
- Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note 3.1 de l'annexe expose l'appréciation, par la direction de la société, du risque lié à la notification de griefs établie par les rapporteuses auprès de l'Autorité de la concurrence. Nos travaux ont consisté à examiner l'analyse effectuée par la société et ses conseils pour l'estimation du risque et à apprécier le caractère approprié du traitement comptable retenu ainsi que de l'information donnée dans l'annexe.

- Tout comme les exercices précédents, l'annexe décrit dans sa note 4.2, l'exclusion du périmètre de consolidation de la société SOFRACAL, en raison notamment de l'absence de contrôle exercé par le groupe. Nous avons apprécié le caractère approprié de la position adoptée par votre société en ce qui concerne ce point et des informations fournies dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Strasbourg le 7 juin 2010

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International



Jean-Marc Heitzle
Associé

**Institut Rhénan d'Expertise
Comptable**



Didier Matzinger
Associé

GRANDS MOULINS DE STRASBOURG S.A.

SERVICES ADMINISTRATIFS : 1, Place Henry Levy – B.P. 10080 - 67016 STRASBOURG CEDEX

SIEGE SOCIAL : 61, AVENUE D'IENA – 75116 PARIS

CODE ISIN : FR0000064180

GROUPE
GRANDS MOULINS
DE STRASBOURG

COMPTES
CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2009



BILAN ACTIF		31/12/2009	31/12/2008	Réf. Note
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations incorporelles		21 551	22 195	note n° 5-1
Immobilisations corporelles		29 088	28 852	note n° 5-2
Immeubles de placement		1 354	1 354	note n° 5-2
Participations comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		143	164	
Autres actifs financiers		21 025	16 093	note n° 5-3
Impôts différés actif		1 723	1 916	note n° 5-4
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		74 884	70 574	
ACTIFS COURANTS				
Stocks		14 228	15 866	note n° 5-5
Clients		66 830	61 495	note n° 5-6
Autres débiteurs		6 520	7 770	note n° 5-7
Trésorerie et équivalents de trésorerie		24 436	20 090	note n° 5-8
Actifs destinés à être cédés		0	0	
TOTAL ACTIFS COURANTS		112 014	105 221	
TOTAL DES ACTIFS		186 898	175 795	

BILAN PASSIF		31/12/2009	31/12/2008	Réf. Note
CAPITAUX PROPRES				
Capital émis et réserves attribuables aux porteurs de capitaux propres de la société mère		56 000	52 979	
Résultat de l'exercice		8 073	3 963	
Intérêts minoritaires		4 385	3 877	
TOTAL CAPITAUX PROPRES		68 459	60 818	note n° 5-9
PASSIFS NON COURANTS				
Emprunts portant intérêts		12 855	16 779	note n° 5-10
Provision pour pension et avantages assimilés		1 074	1 341	note n° 5-11
Autres provisions		172	81	note n° 5-12
Impôts différés passif		3 671	3 066	note n° 5-13
Autres dettes		742	574	
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		18 515	21 841	
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs		19 943	21 940	
Part à court terme des emprunts portant intérêts		62 404	56 794	note n° 5-10
Passif d'impôt exigible		0	0	
Autres créditeurs		17 578	14 401	note n° 5-14
Autres provisions		0	0	
TOTAL PASSIFS COURANTS		99 925	93 135	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		186 898	175 795	

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2009		31/12/2008		Réf. Note
Chiffre d'affaires	242 387		277 202		Note n°7
Autres produits de l'activité	0		0		
Total produits	242 387	100,00%	277 202	100,00%	
Achats consommés	(148 154)	-61,12%	(188 782)	-68,10%	
Charges du personnel	(17 506)	-7,22%	(18 024)	-6,50%	
Charges externes	(51 600)	-21,29%	(48 920)	-17,65%	
Impôts et taxes	(7 178)	-2,96%	(6 005)	-2,17%	
Dotations aux amortissements	(4 752)	-1,96%	(5 019)	-1,81%	Note n°5.16
Dotations aux provisions	(1 680)	-0,69%	(1 957)	-0,71%	Note n°5.16
Variation de stocks produits finis & en cours de production	(15)	-0,01%	(2 321)	-0,84%	
Autres produits et charges d'exploitation	2 044	0,84%	1 486	0,54%	
Résultat opérationnel courant	13 548	5,59%	7 661	2,76%	
Autres produits et charges opérationnels	(23)	-0,01%	(24)	-0,01%	
Résultat opérationnel	13 525	5,58%	7 636	2,75%	
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	470	0,19%	1 177	0,42%	Note n°5.18
Coût de l'endettement financier brut	(2 691)	-1,11%	(5 424)	-1,96%	Note n°5.17
Coût de l'endettement financier net	(2 221)	-0,92%	(4 247)	-1,53%	
Autres produits et charges financiers	174	0,07%	1 299	0,47%	Note n°5.19
Charge d'impôts	(3 098)	-1,28%	(765)	-0,28%	Note n°5.20
Résultat net des sociétés intégrées	8 380	3,46%	3 923	1,42%	
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence	(21)	-0,01%	29	0,01%	
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	8 359	3,45%	3 952	1,43%	
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	0		0		
Résultat net	8 359	3,45%	3 952	1,43%	
Part du groupe	8 073		3 963		
Intérêts minoritaires	287		(11)		
Résultat net part du groupe par action	96,256 €		47,248 €		Note n°5.15
Résultat net dilué part du groupe par action	96,256 €		47,248 €		

ETAT DU RESULTAT NET GLOBAL	31/12/2009		31/12/2008		Réf. Note
Résultat net part du groupe	8 073		3 963		
Ecart de conversion	0		0		
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	0		0		
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	0		0		
Réévaluation des immobilisations	(597)		870		
Ecart actuariel sur les régimes à prestations définies	0		0		
Quote-part des gains & pertes comptabilisées directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	0		0		
Impôts	0		0		
Total des gains & pertes comptabilisées directement en capitaux propres - part du groupe	(597)		870		
Résultat net et gains & pertes comptabilisées directement en capitaux propres - part du groupe	7 475		4 833		
Résultat net et gains & pertes comptabilisées directement en capitaux propres - part des minoritaires	235		62		
Résultat net et gains & pertes comptabilisées directement en capitaux propres	7 710		4 895		

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION CONSOLIDES

En milliers d'euros

RUBRIQUES	31/12/2009	%	31/12/2008	%
Ventes de marchandises	17 244	7,11	26 184	9,53
- Coût d'achat des marchandises	9 406	3,88	12 998	4,73
MARGE COMMERCIALE	7 839	3,23	13 186	4,80
Production vendue	225 143		251 018	
+ Production stockée	579		484	
- Déstockage de production	593		2 804	
+ Production immobilisée	0		0	
PRODUCTION DE L'EXERCICE	225 128	92,89	248 697	90,47
PRODUCTION + VENTES	242 373	100,00	274 882	100,00
- Coût d'achat des marchandises	9 406	3,88	12 998	4,73
- Consommation provenance tiers	190 348	78,54	224 704	81,75
VALEUR AJOUTEE	42 619	17,58	37 179	13,53
+ Subventions d'exploitation	(146)	(0,06)	(71)	(0,03)
- Impôts et taxes	7 178	2,96	6 005	2,18
- Charges de personnel	17 506	7,22	18 024	6,56
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	17 789	7,34	13 080	4,76
+ Reprises, transfert charges	1 859	0,77	1 746	0,64
+ Autres produits	215	0,09	260	0,09
- Dotations amortissements, provisions	6 432	2,65	6 975	2,54
- Autres charges	915	0,38	1 224	0,45
RESULTAT D'EXPLOITATION	12 516	5,16	6 887	2,51
+ Quote part opérations en commun	1 032	0,43	773	0,28
+ Produits financiers	1 766	0,73	3 119	1,13
- Quote part opérations en commun	0	0,00	0	0,00
- Charges financières	3 813	1,57	6 067	2,21
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	11 501	4,75	4 713	1,71
Produits exceptionnels	622	0,26	1 603	0,58
- Charges exceptionnelles	645	0,27	1 627	0,59
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(23)	(0,01)	(24)	(0,01)
- Impôt dus sur les sociétés	2 301	0,95	961	0,35
- Impôt différés sur les bénéficies	797	0,33	(196)	(0,07)
Résultat des sociétés intégrés	8 380	3,46	3 923	1,43
RESULTAT SOCIETES M.E.	(21)	(0,01)	29	0,01
- Dotations amort.écart acquis.	0	0,00	0	0,00
RESULTAT D'ENSEMBLE CONSOLIDE	8 359	3,45	3 952	1,44
RESULTAT GROUPE	8 073	3,33	3 963	1,44
RESULTAT HORS GROUPE	287	0,12	(11)	(0,00)
Produits cessions éléments actif	507	0,21	1 275	0,46
- Valeur comptable éléments cédés	176		1 483	
PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS	331		(209)	

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'Euros

	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux	Part du Groupe	Part des Minoritaires	Total
<u>Capitaux propres au 31/12/2007</u>	3 000	6 251	-	33 740	9 710	52 701	3 810	56 511
I Résultat 2008	-	-	-	3 963	-	3 963	(11)	3 952
I Gains & pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	870	870	73	943
I Résultat global	-	-	-	3 963	870	4 833	62	4 895
I Dividendes versés (hors groupe)	-	-	-	(159)	-	(159)	(0)	(160)
I Variation de périmètre	-	-	-	(444)	-	(444)	-	(444)
I Autres variations	-	-	-	11	-	11	5	16
<u>Capitaux propres au 31/12/2008</u>	3 000	6 251	-	37 110	10 580	56 941	3 877	60 818
I Résultat 2009	-	-	-	8 073	-	8 073	287	8 359
I Gains & pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	(597)	(597)	(52)	(649)
I Résultat global	-	-	-	8 073	(597)	7 475	235	7 710
I Dividendes versés (hors groupe)	-	-	-	(403)	-	(403)	(0)	(403)
I Variation de périmètre	-	-	-	48	-	48	272	320
I Autres variations	-	-	-	11	-	11	2	13
<u>Capitaux propres au 31/12/2009</u>	3 000	6 251	-	44 839	9 983	64 073	4 385	68 459

TABLEAU DE S FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'Euros

DU RESULTAT A LA TRESORERIE	31/12/2009	31/12/2008
Résultat net	8 359	3 952
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements et provisions	5 126	4 678
- Variation des impôts différés	792	196
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	61	208
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	14 217	8 643
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	- 8 212	- 2 031
Liaison Bilan		
Flux net de trésorerie généré par l'activité	6 004	6 612
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations	- 3 839	- 5 412
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	321	1 274
Evolution des prêts et autres immobilisations financières	- 839	- 500
Incidence des variations de périmètres	2	- 569
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 4 356	- 5 207
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement :		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	- 403	- 159
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	- 21	0
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	375	-
Emissions d'emprunts	3 310	6 180
Remboursements d'emprunts	- 7 119	- 7 620
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 3 858	- 1 599
Incidence des variations de cours des devises	-	-
Variations de trésorerie (A)	- 2 209	194
Trésorerie d'ouverture (B)	- 29 365	- 29 171
Trésorerie de clôture (C)	- 31 574	- 29 365
Ecart (A - (C - B)	-	0
La trésorerie au 31 Décembre se décompose de la manière suivante :	31/12/2009	31/12/2008
Valeurs mobilières de placement	3 156	1 162
Disponibilités	21 280	18 928
Concours bancaires courants	56 011	49 455
	- 31 574	- 29 365
L'endettement financier net au 31 Décembre est de :		
Endettement financier brut	- 19 248	- 24 118
Endettement financier net	- 50 823	- 53 483

ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES

Arrêtés au 31 décembre 2009

SOMMAIRE:

1. Référentiel comptable

2. Principes comptables, méthodes d'évaluation et modalités de consolidation

3. Evénements postérieurs

3.1 Risques liés à l'enquête de l'autorité de la concurrence

3.2 Création de sociétés

4. Périmètre de consolidation

5. Informations sur les comptes

• Bilan (ACTIF)

5.1. Immobilisations incorporelles (valeurs brutes et amortissements)

5.1.1. Immobilisations incorporelles – Mouvements de l'année

5.2. Immobilisations corporelles et immeubles de placement

5.2.1. Immobilisations corporelles – Biens pris en location financière ou crédit bail

5.2.1.1. Biens pris en location financière ou crédit bail – Mouvements de l'année

5.3. Autres actifs financiers

5.4. Actifs d'impôts différés

5.5. Stocks

5.6. Créances clients

5.7. Autres débiteurs

5.8. Trésorerie et équivalents de trésorerie

• Bilan (PASSIF)

5.9. Capitaux propres

5.9.1. Capital social

5.9.2. Réserves

5.10. Emprunts

5.11. Provisions pour pensions ou assimilés

5.12. Autres provisions non courantes

5.13. Passifs d'impôts différés

5.14. Autres créditeurs

• Compte de résultat

5.15. Résultat par action

5.16. Dotation aux amortissements et provisions

5.17. Coût de l'endettement financier net

5.18. Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie

5.19. Autres produits et charges financiers

5.20. Charges d'impôts

5.20.1 Impôts courants / Impôts différés

5.20.2 Preuve d'impôt

6. Autres informations

6.1. Informations sociales

6.2. Frais de recherche

6.3. Engagements hors bilan

6.3.1. Engagements financiers

6.3.2. Autres engagements

6.4. Transactions avec des sociétés liées

7. Compte de résultat par secteur d'activité

Note 1 : REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés de l'exercice 2009 de la Société GRANDS MOULINS DE STRASBOURG, dont les actions sont cotées sur un marché réglementé de l'Union Européenne, ont été établis selon les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telle qu'approuvées par l'Union Européenne, en application du règlement (CE n°1606/2002 du 19 juillet 2002).

Néanmoins, afin de donner une image fidèle de la situation financière de l'entité, de sa performance financière et de ses flux de trésorerie, la société s'est écartée de l'application stricte du principe de juste valeur pour l'évaluation de ses droits de mouture, tel que détaillé au paragraphe 2.3

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de la société réuni le 29 avril 2010. Les comptes consolidés sont présentés en milliers d'€uro.

Note 2 : PRINCIPES COMPTABLES

2.1. REGLES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

Les comptes des sociétés "contrôlées" sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle sur une société est présumé lorsque les GRANDS MOULINS DE STRASBOURG détiennent, directement ou indirectement, le droit de prendre les décisions d'ordre opérationnel et financier sur une entité.

L'intégration proportionnelle est appliquée aux titres des sociétés sur lesquelles le groupe n'exerce pas d'influence notable, mais qui néanmoins représentent une activité et une quote-part du « résultat groupe » significative.

La mise en équivalence est appliquée aux titres des sociétés dans lesquelles le groupe dispose d'une influence notable sans pouvoir en exercer le contrôle. L'influence notable est supposée dès lors que le groupe détient plus de 20 % des droits de vote.

2.2. ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition sont égaux à la différence constatée à la date d'acquisition entre le coût d'acquisition et la part acquise dans la juste valeur des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables.

Les écarts d'acquisition ne font plus l'objet d'amortissement à compter du 1^{er} janvier 2004. Ils figurent désormais à l'actif du bilan pour leur valeur nette comptable au 31 décembre 2003.

Les tests de valeur sont effectués chaque année pour valider les écarts d'acquisitions résiduels.

2.3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées :

1. des droits de mouture et contingents
2. de rachat de clientèle et fonds de commerce
3. de logiciels utilisés par le groupe, enregistrés au coût d'acquisition et amortis sur douze mois selon le mode linéaire.

➤ droits de mouture

La création des contingents de droits de mouture remonte à l'année 1936. A ce moment la répartition entre les moulins a été réalisée en fonction de l'écrasement réel de chacun des moulins à cette époque. La production de farines en France est subordonnée à la détention de droits de mouture. La commercialisation hors de France de farines produites en France est libre.

Au 31 décembre 2008 le groupe GRANDS MOULINS DE STRASBOURG disposait de 3.867.346 quintaux de droits de mouture.

Au 31 décembre 2009, suite à l'acquisition de droits de mouture auprès de différents moulins, le groupe GRANDS MOULINS DE STRASBOURG est donc propriétaire de 3.882.984 quintaux inscrits pour un montant de 14.050.999 € à l'actif du bilan.

La mise en œuvre de la norme IAS-38 permet la revalorisation des droits de mouture à la juste valeur dans la mesure où il est établi qu'il existe un marché actif.

Les principales caractéristiques d'un marché actif, telles que rappelées par la norme, sont les suivantes :

- L'homogénéité des biens ou éléments échangés sur ce marché ;
- La possibilité d'identifier facilement les acheteurs et les vendeurs ;
- Un accès à l'information sur les prix des transactions.

Notre analyse du marché des droits de mouture nous a conduits à considérer l'existence d'un marché actif, principalement sur la base des éléments suivants :

- Les droits de mouture existants peuvent être utilisés par n'importe quel meunier sur l'ensemble du territoire français ;
- La nécessité pour chaque meunier de se mettre, chaque année, en conformité avec la réglementation au regard des quantités de blés écrasés implique qu'il s'adresse à un marché pour identifier des vendeurs potentiels ;
- Parallèlement, les vendeurs s'adressent au marché pour trouver un débouché à leurs excédents de droits de mouture et les valoriser. Leur prix ne peut être déterminé sur la base des performances propres à leurs moulins ;
- L'ensemble des transactions doivent être enregistrées auprès de l'Association Nationale de la Meunerie Française.

Compte tenu de l'existence d'un marché actif, la société a utilisé la possibilité de valoriser ses droits de mouture à la juste valeur.

Dans la mesure où celle-ci représente la base de données la plus exhaustive, c'est la valeur moyenne des transactions de l'année transmise par l'ANMF qui a été considérée comme la plus pertinente pour fixer la juste valeur. Afin de valider la valeur transmise par l'ANMF, lors de chaque arrêté comptable, la société la rapproche de celles transmises par ses courtiers habituels et de celles d'opérations réalisées par ses propres moulins.

Au 31 décembre 2008 et au 30 juin 2009, les valeurs retenues, soit respectivement 5,23 €/quintal et 5 €/quintal, correspondaient aux valeurs transmises par l'ANMF.

Le prix moyen obtenu auprès de l'ANMF pour les transactions 2009 est de 7,50 €/quintal. Or, cette valeur est très éloignée de celle obtenue auprès de notre principal courtier ainsi que des opérations réalisées par des moulins du groupe. L'augmentation importante de la valeur moyenne s'expliquerait notamment par la rétention en fin d'année par certains meuniers de leurs excédents de droits. Par ailleurs, cette progression n'est pas en adéquation avec la réalité du marché : les capacités de production des moulins français sont suffisantes pour faire face à la demande de farines à destination du marché hexagonal.

Il est également rappelé que le décret d'application se rapportant à l'ordonnance n° 2006-594 du 23 mai 2006, concernant l'adaptation de la réglementation meunière en matière de contingent et de droits de mouture, a été publié au Journal Officiel du 25 mars 2009. Sans remettre en cause la définition du plafond d'écrasement, le décret précisait que ne s'imputent sur le contingent que les quantités de blé écrasées pour les farines destinées à la consommation humaine en France Métropolitaine. L'application de ce principe a pour conséquence d'exclure du décompte des contingents nécessaires les tonnages destinés à des sociétés exportatrices. Il nous semble que cette mesure pourrait entraîner un excédent de contingent sur le marché et donc une baisse de leur valeur.

Ces observations nous ont amené à écarter exceptionnellement la valeur transmise par l'ANMF et à conserver la valeur retenue au titre de l'arrêté des comptes intermédiaires au 30 juin 2009, proche des valeurs obtenues auprès de notre principal courtier et des opérations réalisées par les moulins du groupe, soit 5,00 € contre 5,23 € au 31 décembre 2008.

L'application de la valorisation confirmée par l'ANMF aurait conduit à une valorisation de 21.076.499 €, contre 14.050.999 € finalement retenue.

Etat de passage des comptes sociaux aux comptes IFRS	31/12/2009	31/12/2008
COMPTES SOCIAUX		
* Valeur comptable dans les comptes sociaux (avant retraitement écarts acquisition)	8 904	8 846
* Valorisation quintaux lors de l'affectation des écarts d'acquisition	(2 029)	(2 029)
* Valeur comptable dans les comptes sociaux (après retraitement écarts acquisition) (a)	6 875	6 817
<i>* Quantité en quintaux</i>	<i>3 882 984</i>	<i>3 867 346</i>
<i>* Quintaux valorisés lors de l'affectation des écarts d'acquisition</i>	<i>-654 000</i>	<i>-654 000</i>
<i>* Quantité en quintaux après retraitement écarts acquisitions) (b)</i>	<i>3 228 984</i>	<i>3 213 346</i>
* Valeur au quintal (a / b)	2,1293 €	2,1215 €
VALEUR MOYENNE (source A.N.M.F.)		
* Valeur moyenne au quintal (avant abattement)	5,000 €	5,230 €
* Abattement 10%	- 0,500 €	- 0,523 €
* Valeur au quintal (après abattement) (c)	4,5000 €	4,7070 €
COMPTES CONSOLIDES IFRS		
* Valeur comptable calculée selon normes IFRS (b x c)	14 530	15 125
COMPTES CONSOLIDES IFRS APRES APPLICATION DES POURCENTAGES D'INTERETS		
* Valeur comptable au bilan consolidé IFRS	14 051	14 679

2.4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont principalement constituées de bâtiments industriels et de stockage, de matériels de production destinés à la fabrication de farine, de malt, de beurre de cacahuètes et de moyens de production. Les immobilisations financées par crédit-bail ou location financement sont comptabilisées à l'actif.

Les amortissements sont déterminés sur la durée d'utilité estimée des immobilisations corporelles. Les terrains ne sont pas amortis. Les durées d'utilité, estimées à partir de la livraison à neuf, sont les suivantes :

POSTES	DUREE	MODE
Immeubles d'habitation	50 ans	Linéaire
Bâtiments industriels	20 ans	Linéaire
Matériel et outillage	5 à 15 ans	Linéaire
Matériel de transport	4 ans	Linéaire
Matériel et mobilier	10 à 5 ans	Linéaire
Matériel électronique	3 ans	Linéaire
Emballages récupérables	5 ans	Linéaire

2.5. IMMEUBLES DE PLACEMENT

Le groupe GRANDS MOULINS DE STRASBOURG possède à son actif plusieurs immeubles de placement dont la valeur nette comptable figure dans les comptes sociaux pour un montant total de 157.937 € au 31/12/2009. Dans le cadre de l'application de la norme IAS-40, il a été procédé à une réévaluation de ces biens.

Etat de passage des comptes sociaux aux comptes IFRS	31/12/2009	31/12/2008
COMPTES SOCIAUX		
* Valeur historique après amortissements	158	174
RETRAITEMENT		
* Ecart de réévaluation	1 195	1 180
COMPTES CONSOLIDES IFRS		
* Valeur au bilan consolidé IFRS	1 353	1 354

La valeur brute des immeubles au 31/12/2009 a été calculée sur la base des loyers perçus par les sociétés du groupe GRANDS MOULINS DE STRASBOURG à laquelle a été appliqué un taux de rendement de 5%. Conformément aux usages, une décote de 20% est venue grever la valeur brute des immeubles de placement au titre de l'occupation. Les amortissements enregistrés dans les comptes sociaux ont été annulés conformément à la norme IAS-40. Les valeurs des immeubles ainsi calculées au 31/12/2009 ont été reprises à l'identique depuis 2004.

2.6. DEPRECIATION DES ACTIFS

La norme IAS-36 prescrit de s'assurer que la valeur nette comptable des actifs non courants n'excède pas leur valeur recouvrable. Cette vérification a lieu systématiquement une fois par an pour les éléments incorporels possédant un marché actif. Elle est effectuée pour les autres actifs non courants lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.

2.7. TITRES DE PARTICIPATIONS

Les titres des sociétés non consolidées détenues par les sociétés du Groupe figurent sous la rubrique « Titres de participation » pour leur valeur d'acquisition ou leur valeur réévaluée pour les titres détenus par la société mère.

Pour les titres cotés, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Pour les titres non cotés, la valeur d'inventaire est la valeur de marché.

Cependant, les participations ont été conservées à l'actif du bilan consolidé pour leurs valeurs historiques. C'est le cas notamment des participations dans les sociétés du groupe NEUHAUSER, BOULANGERIE NEUHAUSER et NEUHAUSER FINANCIERE SA, valorisées pour respectivement 1.633.897 € et 4.096.842 €. En effet, en l'absence d'un marché organisé des actions de ces sociétés, en l'absence d'informations sur l'existence d'éventuelles plus ou moins values latentes existantes sur les actifs de ces filiales et devant la difficulté à retenir une méthode de valorisation pertinente pour estimer leurs valeurs, il nous a paru plus pertinent et plus prudent de conserver les valeurs historiques.

2.8. STOCKS

Les stocks sont constitués de matières consommables, produits finis, emballages et marchandises. Ils sont évalués à leur coût d'acquisition. Le coût d'entrée en stock tient compte des rabais, remises, ristournes ainsi que de l'escompte obtenu sur les règlements.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. L'éventuel coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les frais financiers sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Lorsque la valeur brute, telle que définie ci-dessus, ne peut pas être réalisée, une provision pour dépréciation des stocks est comptabilisée pour un montant égal à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et la valeur probable de réalisation.

Les coûts logistiques inclus dans la valorisation des stocks n'ont pas été retraités car leur impact est non significatif.

2.9. CREANCES CLIENTS

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances libellées en devises ont été converties au taux de clôture. Les provisions pour dépréciation des créances sont évaluées individuellement en fonction du risque encouru de non recouvrement.

2.10. IMPÔTS SUR LES BENEFICES ET INTEGRATION FISCALE

2.10.1. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt sur les bénéfices correspond, d'une part à l'impôt à payer au titre de l'exercice et d'autre part, aux impôts différés. Ceux-ci sont comptabilisés lorsqu'il existe un décalage temporaire entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. En présence de déficits fiscaux ou de décalages temporaires susceptibles d'engendrer des allègements de charges d'impôt, l'impôt différé est constaté lorsque sa réalisation est probable.

2.10.2. Intégration fiscale

La société GRANDS MOULINS DE STRASBOURG est la société mère d'un groupe ayant opté pour l'application des dispositions relatives à l'intégration fiscale.

a. Périmètre d'intégration fiscale

Le périmètre d'intégration est composé des sociétés suivantes :

- GRANDS MOULINS DE STRASBOURG S.A.
- EUREXPAN S.A.
- GMS ALIMENTAIRE EURL
- GMS NEGOCE ALIMENTAIRE EURL
- GMS MEUNERIE S.A.S.
- GM AUBRY S.A.S

b. Modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du groupe.

Pour les sociétés GMS Alimentaire EURL, GMS Négoce Alimentaire EURL, GMS Meunerie S.A.S, GM Aubry S.A.S :

Les filiales versent à la société Grands Moulins de Strasbourg à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat et / ou sa plus value nette à long terme de l'exercice si elle était imposée distinctement.

Toutefois, pour la détermination de sa contribution d'impôt telle que définie à l'alinéa ci-dessus, les filiales ne seront pas autorisées à tenir compte des déficits et moins-values à long terme antérieurs qu'elles auraient pu dégager depuis leur entrée dans le périmètre d'intégration formé par la société Grands Moulins de Strasbourg.

Par ailleurs, ces déficits et moins-values à long terme ne donneront naissance à aucune créance des filiales sur la société Grands Moulins de Strasbourg, même dans le cas où cette dernière se serait constituée une créance sur le trésor en optant pour le report en arrière du déficit d'ensemble.

Pour la société Eurexpan SA :

La société Eurexpan versera à la société Grands Moulins de Strasbourg, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat et / ou sa plus value nette à long terme de l'exercice si elle était imposée distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont elles auraient bénéficié en l'absence d'intégration.

A la clôture d'un exercice déficitaire, les sociétés filiales ne seraient titulaires à raison de cette situation d'aucune créance sur la société mère du groupe, pas même dans le cas où cette dernière se serait constituée une créance sur le trésor en optant pour le report en arrière du déficit d'ensemble.

2.11. RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé divisé par le nombre d'actions composant le capital social.

2.12. IMPOTS DIFFERES

La fiscalité différée correspond à l'impôt calculé et jugé récupérable sur les décalages temporaires d'imposition, les éventuels reports fiscaux déficitaires et certains retraitements de consolidation.

En outre, le montant d'impôt ainsi déterminé est, le cas échéant, influencé par la variation de la créance ou de la dette que provoque le changement du taux d'impôt sur les sociétés d'une année sur l'autre (méthode du report variable).

Pour l'arrêté au 31 décembre 2009 les impôts différés ont été calculés, pour les sociétés françaises, au taux de 33,33 %, identique à celui de l'exercice précédent.

Le calcul des impositions différées pour les sociétés françaises ne prend pas en compte la contribution sociale de 3,3% applicable aux exercices clos à partir du 1er janvier 2000 aux entreprises dont l'impôt sur les sociétés excède 763 000 Euros.

Pour les sociétés allemandes, le taux d'imposition applicable aux résultats de 2009 est de 30 % au lieu de 40 % pour l'exercice précédent.

2.13 TRAITEMENT DE LA COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE (CVAE)

La CVAE a été considérée par le groupe comme une charge opérationnelle, la valeur ajoutée étant elle-même plus directement liée au chiffre d'affaires qu'au résultat

2.14 INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

Les avantages post emploi à prestations définies consentis par le groupe sont constitués par les indemnités de fin de carrière versées au moment du départ du salarié à la retraite en fonction de son ancienneté et de son dernier salaire annuel. Ces indemnités sont comptabilisées conformément aux normes IAS-19 et IAS-26 au passif au fur et à mesure de l'acquisition des droits en utilisant la méthode actuarielle appliquée à une estimation des salaires au moment du versement des indemnités. La juste valeur des fonds cantonnés auprès de fonds d'assurance pour couvrir la dette est déduite du passif.

2.15. INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Couverture de taux d'intérêt

Il a été souscrit un contrat de couverture de taux d'intérêt (Swap) sur l'Euribor 3 mois, pour un montant de 10.000 K€ permettant à la société de se garantir un taux maximum d'intérêt de 3,85 %. La valeur de marché de cet instrument financier au 31 décembre 2009 est de – 681 K€. Ce montant a été enregistré en charges financières de l'exercice 2009.

b) Contrat au Matif

Les opérations de couverture sur le MATIF ont pris fin courant 2009 entraînant une perte de 17.307 € qui avait fait l'objet d'une provision dans les comptes arrêtés au 31/12/2008.

2.16. DIVIDENDES PROPOSES

Le Conseil d'Administration du 29 Avril 2010 propose le versement d'un dividende de 318.694,60 €, soit 3,80 € par action.

Note 3 : EVENEMENTS POSTERIEURS

3.1. RISQUE LIE A L'ENQUETE DE L'AUTORITE DE LA CONCURRENCE

La société a fait l'objet d'un contrôle des services de l'Autorité de la Concurrence visant à déterminer d'éventuelles pratiques anticoncurrentielles dans le domaine de la vente de farines.

La notification de griefs établie par les rapporteuses auprès de l'Autorité de la Concurrence en date du 15 février 2010 fait état de pratiques qui relèveraient de mesures anticoncurrentielles, sans toutefois estimer le montant de l'amende qui pourrait être déterminée par l'Autorité de la Concurrence.

Le délai de réponse, a été fixé au 5 mai 2010. Dans sa réponse, la société rejettera l'ensemble des griefs qui lui ont été notifiés.

S'agissant d'un risque éventuel et non probable, aucune provision n'a été comptabilisée à ce titre.

3.2. CREATION DE SOCIETES

- REISS MÜHLE GmbH
 - Siège : Schopfheimerstrasse-9 79541 LÖRRACH (Allemagne).
 - Activité : Moulin
 - Valeur d'acquisition des titres : 100.000 €
 - % de détention : 100,00 % par la société LÖFFEL MÜHLEN GmbH.

- DBP ILE DE France S.A.S.
 - Siège : 36-42 Avenue de la commune de Paris 91220 BRETIGNY/ORGE (France)
 - Activité : Fabrication, distribution de produits pour la boulangerie, pâtisserie, restauration
 - Nombre d'actions : 20.000 actions
 - Valeur des titres : 160.000 € (libération du capital à hauteur de 50 % soit 80.000 €)
 - % de détention : 80,00 % par la société MOULINS DELIGNE.

4.1. LISTE DES SOCIETES COMPRISES DANS LE PERIMETRE

Entreprise détenue	Siège	N° SIREN	Intérêt groupe	Intégration	Méthode (*)
GRANDS MOULINS DE STRASBOURG	Strasbourg (67)	552 095 598	100,00%	100,00%	IG
EUREXPAN	Strasbourg (67)	582 053 377	98,85%	100,00%	IG
FARINVEST	Strasbourg (67)	493 754 782	70,00%	100,00%	IG
GMS MEUNERIE	Strasbourg (67)	428 176 572	100,00%	100,00%	IG
GMS NEGOCE ALIMENTAIRE	Strasbourg (67)	420 945 701	95,08%	100,00%	IG
GMS ALIMENTAIRE	Strasbourg (67)	420 946 931	100,00%	100,00%	IG
GRANDS MOULINS AUBRY	Toul (54)	331 901 520	99,99%	100,00%	IG
RHEINTAL MÜHLE GmbH	Stutensee (Allemagne)		100,00%	100,00%	IG
MÜHLENWERKE Gbr	Stutensee (Allemagne)		100,00%	100,00%	IG
LÖFFEL MÜHLEN GmbH	Freiburg-Walterhofen (Allemagne)		51,00%	100,00%	IG
LÖFFEL LOGISTIK GmbH	Merdingen (Allemagne)		90,00%	100,00%	IG
SCI PORT DU RHIN	Strasbourg (67)	778 842 179	100,00%	100,00%	IG
SOCIETE MALTERIES D'ALSACE	Strasbourg (67)	348 350 257	50,00%	50,00%	IP
BACH MUHLE	Thann (68)	947 150 207	25,00%	25,00%	ME
LES MEULES DES FLANDRES	Vitry en Artois (62)	504 718 529	33,33%	33,33%	IP
S.M.D. PARTICIPATIONS	Chambly (60)	421 095 076	72,68%	100,00%	IG
MOULINS REUNIS DE LA SARTHE	Champagné (72)	326 152 337	72,68%	100,00%	IG
LA FOURNEE DU BOULANGER	Champagné (72)	517 911 343	72,68%	100,00%	IG
MOULINS DELIGNE	Chambly (60)	695 680 249	72,68%	100,00%	IG
TRANSPORTS MEUNERIE SERVICES	Bretigny sur Orge (91)	481 485 464	36,34%	36,98%	ME
SCI AVENIR	Chambly (60)	420 967 234	72,68%	100,00%	IG
LES MOULINS PYRENEENS	Saverdun (09)	493 077 937	36,34%	100,00%	IP
LA TOULOUSAINE DES FARINES	Sallèles d'Aude (11)	398 300 285	36,33%	100,00%	IP
MINOTERIE MERCIER CAPLA	Saverdun (09)	936 080 332	28,28%	100,00%	IP
DISTRIBUTION BOULANGERIE PATISSERIE	Saverdun (09)	413 889 882	16,01%	100,00%	IP

(*) I.G. : Intégration globale - I.P. : Intégration proportionnelle - M.E. : Mise en équivalence

4.2. SOCIETES NON COMPRISES DANS LE PERIMETRE

Les sociétés suivantes n'ont pas été intégrées dans le périmètre de consolidation en 2009 car elles ne représentent qu'un intérêt négligeable par rapport à l'objectif d'image fidèle de l'ensemble consolidé.

- S.A. SOFRACAL ayant son siège social 61 avenue d'Iéna à 75116 PARIS détenue à hauteur de 16,45 % par la S.A. EUREXPAN. Cette société est également exclue du périmètre du groupe en raison de l'absence de contrôle exercé par le groupe, SOFRACAL étant détenue à plus de 80 % par une autre société.
- SCI SOCIETE IMMOBILIERE DU SUD ayant son siège social 1 Place Henry Levy 67000 STRASBOURG détenue à hauteur de 50 % par la S.A. GRANDS MOULINS DE STRASBOURG.

BILAN ACTIF

5.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	31/12/2009			31/12/2008		
	Brut	Amort. Provisions	Net	Brut	Amort. Provisions	Net
Frais d'établissement	80	38	41	80	39	41
Frais recherche & développement	0	0	0	0	0	0
Concessions, brevets, licences	1 123	960	163	1 091	820	270
Fonds comm. & autres imm. inc.	7 678	382	7 296	7 522	318	7 204
Droits de mouture & contingents	14 051	0	14 051	14 679	0	14 679
Total	22 931	1 380	21 551	23 372	1 177	22 195

5.1.1. Immobilisations incorporelles – Mouvements de l'année

	Augmentations	Diminutions
Frais d'établissement	0	1
Frais de recherche et développement	0	0
Concessions, brevets, licences	33	1
Fonds commercial & autres immo. incorp,	165	9
Droits de mouture & contingents	21	649
Total	218	659

5.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENTS

	31/12/2009			31/12/2008		
	Brut	Amortiss. provisions	Net	Brut	Amortiss. provisions	Net
Terrains	2 862	264	2 598	2 792	228	2 563
Constructions	25 178	17 530	7 648	24 736	16 722	8 015
Installations techniques	46 703	30 654	16 049	44 312	27 689	16 623
Autres	6 927	3 937	2 990	6 512	3 777	2 735
En cours	1 187	30	1 157	290	20	270
Total	82 858	52 416	30 442	78 643	48 437	30 206

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût historique d'acquisition augmenté le cas échéant de frais accessoires. La valeur des immobilisations acquises en devises a été convertie au cours de douane du mois de l'opération.

Conformément à la réglementation comptable les escomptes sont déduits directement de la valeur brute des immobilisations.

Le montant des biens inscrits dans les immobilisations ci-dessus faisant l'objet d'un contrat de crédit-bail ou d'une location financière se décompose comme suit :

5.2.1. Immobilisations corporelles – Biens pris en location financière ou crédit bail

	31/12/2009			31/12/2008		
	Brut	Amortiss. provisions	Net	Brut	Amortiss. provisions	Net
Terrains	152	0	152	152	0	152
Constructions	1 683	631	1 052	1 683	547	1 136
Matériel et outillage	9 054	5 857	3 196	8 627	5 036	3 591
Autres imm. corporelles	2 713	1 566	1 148	2 635	1 531	1 104
Total	13 602	8 054	5 548	13 096	7 114	5 983

Certains contrats de crédit-bail mobilier ou de longue durée n'ont pas été retraités car ils ne représentent pas une importance significative à l'échelle de l'ensemble consolidé.

5.2.1.1. Mouvements de l'année des biens pris en location financière ou crédit bail

	Variation de périmètre	Augmentations	Diminutions
Terrains	0	0	0
Constructions	0	0	0
Installations techniques	(0)	457	30
Autres immobilisations corporelles	(5)	438	354
En cours	0	0	0
Total	(6)	895	384

5.3. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

	31/12/2009			31/12/2008		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Capital souscrit non appelé	0	0	0	0	0	0
Titres de participation (a)	8 903	848	8 055	8 764	325	8 439
Créances sur participations	2 986	1 249	1 737	2 474	1 211	1 263
Autres titres immobilisés	70	0	69	70	0	70
Prêts (b)	12 825	2 010	10 815	7 632	1 797	5 835
Fonds de garantie, dépôts & cautionnements	401	52	349	538	52	486
Total	25 184	4 160	21 025	19 479	3 386	16 093

a) Détail du poste "Titres de participation"

	31/12/2009			31/12/2008		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
<u>EUREXPAN</u>	52	0	52	52	0	52
• SOFRACAL - Strasbourg	38	0	38	38	0	38
• KANSOUN - Luanda / Angola	14	0	14	14	0	14
<u>FARINVEST</u>	335	(335)	0	335	0	335
• SNGB - Burkina faso	335	(335)	0	335	0	335
<u>GRANDS MOULINS DE STRASBOURG</u>	7 686	(455)	7 231	7 686	(267)	7 419
• ADVENS Paris	693	0	693	693	0	693
• AU BON PAIN DE FRANCE	267	(267)	0	267	(267)	0
• BANETTE S.A.S. - Briare	157	0	157	157	0	157
• NEUHAUSER FINANCIERE S.A. - Folschviller	4 097	0	4 097	4 097	0	4 097
• NEUHAUSER BOULANGERIE S.A. - Folschviller (mise en équivalence)	1 893	0	1 893	1 893	0	1 893
• NEUHAUSER S.A. Boulangerie- Folschviller	222	0	222	222	0	222
• SUTTGARTER BACKERMUHLEN GmbH & Co - Stuttgart	175	(175)	0	175	0	175
• SUTTGARTER BACKERMUHLEN Verwaltung - Stuttgart	13	(13)	0	13	0	13
• STE MEUNERIE ET AVICOLE DU GABON - Libreville	4	0	4	4	0	4
• LE FOURNIL VOSGIEN. - Pierrel	9	0	9	9	0	9
• Affectation écart acquisition LTF SCI IMMOBILIERE DU SUD	55	0	55	55	0	55
• CFNR	100	0	100	100	0	100
	1	0	1	1	0	1
<u>GMS MEUNERIE</u>	150	0	150	0	0	0
• MOULIN DECOLLOGNE Précy sur Marne	150	0	150	0	0	0
<u>LA TOULOUSAIN DES FARINES</u>	8	0	8	9	0	9
• DIVERS	8	0	8	9	0	9
<u>LES MOULINS PYRENEENS</u>	545	0	545	555	0	555
• DIJON CEREALES MEUNERIE	545	0	545	555	0	555
<u>MINOTERIE MERCIER CAPLA</u>	49	(9)	41	52	(9)	43
• HYDRO - Saverdun	31	0	31	32	0	32
• DIVERS	18	(9)	10	20	(9)	11
<u>MOULINS DELIGNE</u>	55	(49)	7	55	(49)	6
• SOFILEVAIN	23	(21)	3	23	(21)	3
• SOFILEVAIN - Bornel	21	(23)	(3)	21	(23)	(3)
• SOFILEVAIN - Robert Pierre	5	(5)	0	5	(5)	0
• CREDIT COOPERATIF	6	0	6	6	0	6
• CREDIT AGRICOLE	1	0	1	0	0	0
<u>S.M.D. PARTICIPATIONS</u>	20	0	20	20	0	20
• CREDIT COOPERATIF	20	0	20	20	0	20
Total	8 903	(848)	8 055	8 764	(325)	8 439

Les titres Boulangerie Neuhauser pour un montant de mise en équivalence de 1 893 000 € correspondent à la valeur de sortie de consolidation à la date du 1^{er} janvier 1990.

b) Note sur le poste « prêts »

Cette rubrique comprend les prêts, avec ou sans intérêts accordés par la société mère et ses filiales les Moulins Réunis de la Sarthe, Rheintal Mühlen, GMS Meunerie, Grands Moulins Aubry, Moulin Deligne, La Toulousaine des Farines et Minoteries Mercier Capla à leur clientèle « boulangerie » servant à financer, soit des chambres à farines, soit de nouvelles installations, soit des agencements.

L'octroi de prêts est autorisé par l'article 12-1° de la loi bancaire prévoyant qu'une entreprise peut dans l'exercice de son activité professionnelle consentir à ses contractants des crédits commerciaux dès lors que ces opérations, sans être affectées à la couverture d'une vente précise, constituent le complément indispensable d'un contrat commercial.

5.4. ACTIFS IMPOTS DIFFERES

	31/12/2009	31/12/2008
Créances liées aux retraitements	613	700
Créances liées aux différences temporaires	1 110	1 217
Total	1 723	1 916

5.5. STOCKS

	31/12/2009			31/12/2008		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Matières premières	7 422	41	7 381	8 868	33	8 835
En cours de production	248	0	248	355	0	355
Produits intermédiaires & finis	4 355	0	4 355	4 265	0	4 265
Marchandises	2 254	10	2 243	2 411	0	2 411
Total	14 279	51	14 228	15 899	33	15 866

5.6. CREANCES CLIENTS

31/12/2009			31/12/2008		
Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
75 205	8 375	66 830	68 936	7 441	61 495

5.7. AUTRES DEBITEURS

	31/12/2009	31/12/2008
Avances et acomptes sur commandes	0	6
Autres créances	5 699	6 747
Ecart de conversion actif	0	0
Charges constatées d'avance	820	1 017
Charges à répartir	0	0
Total	6 520	7 770

5.8. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

	31/12/2009	31/12/2008
Sicav monétaires	0	0
Titres placement & bons côtés	3 156	1 162
Autres valeurs mobilières	0	0
Disponibilités	21 280	18 928
Total	24 436	20 090

Le groupe a mis en place avec plusieurs de ses partenaires financiers une centralisation de trésorerie pour les sociétés détenues à plus de 95% par GRANDS MOULINS DE STRASBOURG. Cela conduit à constater des soldes de trésorerie positifs au niveau de certaines entités.

BILAN PASSIF

5.9. CAPITAUX PROPRES

5.9.1. Capital social

Le capital social est de 3.000.000 €uros. Il est constitué de 83 867 actions, de même catégorie et de même valeur nominale. Il est entièrement libéré.

La répartition du capital social est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions au 31/12/2009	% de capital au 31/12/2009	% de droits de votes au 31/12/2009	Nombre d'actions au 31/12/2008	% de capital au 31/12/2008	% de droits de votes au 31/12/2008
SOFRACAL	48 889	58,29%	58,29%	46 270	55,17%	55,17%
MOULINS SOUFFLET	20 813	24,82%	24,82%	20 813	24,82%	24,82%
Famille LEARY (a)	4 355	5,19%	5,19%	4 355	5,19%	5,19%
Public	9 810	11,70%	11,70%	12 429	14,82%	14,82%
Total	83 867	100,00%	100,00%	83 867	100,00%	100,00%

(a) Les 4355 actions détenues par la famille LEARY, font l'objet du démembrement de propriété suivant :

- Famille LEARY : Nue-propiété des 4355 actions
- SOFRACAL : Usufruit des 4355 actions

Les droits de vote attachés à ces actions sont exercés suivant les dispositions statutaires relatives aux actions dont la propriété est démembrée.

5.9.2. Réserves

Avant affectation du résultat, l'ensemble des réserves et résultat part de groupe, se décompose comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
<u>Primes liées au capital :</u>		
- Prime d'émission	0	0
- Prime de fusion	5 951	5 951
<u>Ecart de réévaluation</u>		
- Réévaluations légales	1 035	1 035
- Droits de mouture	7 804	8 402
- Immeubles de placement	1 144	1 144
<u>Réserves</u>		
- Réserve légale	300	300
- Réserves statutaires ou contractuelles	8 356	6 656
- Réserves réglementées	0	0
- Autres réserves	24 550	24 550
- Réserve du groupe	3 778	1 863
- Report à nouveau	82	77
<u>Résultat groupe</u>	8 073	3 963
Total	61 073	53 941

5.10. EMPRUNTS

Nature	31/12/2009	31/12/2008
<u>Part à long terme des emprunts portant intérêts :</u>		
Auprès d'établissement de crédit	10 503	13 791
Auprès d'établissement de crédit (loc. & C.B.)	2 352	2 988
Divers	0	0
Total	12 855	16 779
<u>Part à court terme des emprunts portant intérêts :</u>		
Auprès d'établissement de crédit	5 089	5 840
Auprès d'établissement de crédit (loc. & C.B.)	1 300	1 495
Concours bancaires	56 011	49 455
Divers	3	5
Total	62 404	56 794

Instruments financiers

La valeur de marché du contrat de couverture de taux d'intérêts (Swap) mentionné au § 2.14 a fait l'objet d'une comptabilisation au niveau du poste emprunts pour un montant de 681 K€.

Garanties données

- Nantissement des actions Grands Moulins Aubry en garantie du remboursement d'un emprunt dont le total s'élève à 321.450 € au 31.12.2009.
- Nantissement de 73.570 actions de la société DIJON CEREALES MEUNERIE en garantie du remboursement d'un emprunt dont le total s'élève à 1.164.089 € au 31.12.2009.

Covenants

Des emprunts pour un montant de 4.333.134 € sont concernés par des covenants. Par convention la société s'est engagée à respecter des ratios de solvabilité et de fonds propres.

Au 31.12.2009, la société respecte ces covenants et n'anticipe pas de difficultés à les respecter pour l'avenir.

Engagements financiers divers

Les Grands Moulins de Strasbourg se sont engagés par clause pari passu à ne consentir aucune hypothèque, aucun nantissement, gage ou autre droit sur tout ou partie de leurs actifs sans faire bénéficier les banques prêteuses de la même sûreté au même rang. Le solde des emprunts au 31.12.2009 concernés par cette clause pari passu se monte à 6.730.533 €.

5.11. PROVISIONS POUR PENSIONS OU ASSIMILES

<i>Actifs financiers de couverture</i>	
Valeur de début exercice	498
Variation de périmètre	(0)
Rendement des actifs	33
Prestations payées	0
Acquisitions / cessions	0
Variation de change	0
Valeur fin d'exercice	531
<i>Provision au bilan</i>	
Valeur actuelle des engagements couverts par des actifs	531
Juste valeur des actifs financiers	531
Valeur actuarielle des engagements non couverts par des actifs financiers	1 074
Gains / pertes actuarielles non encore reconnues	0
Provision au bilan	1 074
<i>Composantes de la charge annuelle</i>	
Coûts des services	0
Charges d'intérêt	0
Gains / pertes reconnus dans l'année	0
<i>Variation des provisions au bilan</i>	
Provision début d'exercice	1 341
Changement de périmètre	(305)
Départs en retraite	(18)
Autres départs	(6)
Charges de l'exercice	63
Provision à la fin de l'exercice	1 074
<i>Hypothèses actuarielles retenues</i>	
Taux d'actualisation	4,50%
dont taux d'inflation	2,00%
Taux d'augmentation des salaires	1,50%

5.12. AUTRES PROVISIONS NON COURANTES

Natures	31/12/2009	31/12/2008
Provisions pour litige Prud'homme (a)	149	37
Provisions sur litige qualité (b)	20	0
Provisions pour impôts (c)	3	17
Provisions pour cautions clients (d)	0	5
Provisions pour perte de change (e)	0	5
Provisions pour pertes s/marché à terme (f)	0	17
Total provisions non courantes	172	81

- a) Provisions pour litige Prud'homme :
- La société GRANDS MOULINS DE STRASBOURG a constaté en 2007 une provision de 36 517 € dans le cadre d'un litige qui l'oppose à l'un de ses salariés. Le salarié a été débouté en première instance, mais a fait appel de cette décision. La demande du salarié porte sur un montant total de 131.424 €.
 - La société MOULINS DELIGNE a constaté en 2009 une provision globale de 112.867 € dans le cadre de 2 litiges qui l'opposent à 2 salariés. Pour le premier dossier la provision constituée s'élève à 100.000 € alors que la demande du salarié s'élève à 176.000 €. Pour le second dossier, le jugement a déjà été prononcé et la provision de 12.867 € correspond au montant de la condamnation.
- b) Provisions pour litige qualité :
- La société GMS MEUNERIE a enregistré en 2009 une provision de 20.000 € se rapportant à un litige qualité qui l'oppose à un client
- c) Provisions pour impôts :
- La société MOULINS REUNIS DE LA SARTHE avait enregistré en 2008 une provision de 17 397 euros correspondant à la proposition de rectification suite au contrôle fiscal ayant eu lieu cette année là. Cette charge a été constatée sur l'exercice 2009 et la provision a été intégralement reprise.
 - La société MOULINS DELIGNE a constitué en 2009 provision pour impôt de 2.628 € consécutive à un contrôle fiscal portant sur la TVA.
- d) Provisions pour cautions clients :
- La société MINOTERIE MERCIER CAPLA faisait apparaître dans son bilan 2008 une provision de 4 909 € correspondant à des engagements de caution envers des clients. Cette provision a été entièrement reprise en 2009.
- e) Provisions pour pertes de change :
- Au 31/12/2008, la société GMS NEGOCE ALIMENTAIRE avait enregistré une provision pour perte de change pour un montant de 4.988 €. Cette charge a été constatée sur l'exercice 2009 et la provision a été intégralement reprise.
- f) Provisions pour pertes sur marché à terme :
- La société MOULINS REUNIS DE LA SARTHE avait enregistré en 2008 une provision destinée à couvrir une perte latente sur une position sur le MATIF pour un montant de 17 307 €. Cette charge a été constatée sur l'exercice 2009 et la provision a été intégralement reprise.

5.13. PASSIFS IMPOTS DIFFERES

	31/12/2009	31/12/2008
Dettes liées aux retraitements	3 671	3 066
Dettes liées aux différences temporaires	0	0
Total	3 671	3 066

5.14. AUTRES CREDITEURS

	31/12/2009	31/12/2008
Emprunts et dettes financières diverses	10 249	8 448
Avances & acomptes sur commandes en cours	19	11
Dettes fiscales et sociales	5 774	4 705
Dettes sur immobilisations	1 483	1 173
Produits constatés d'avance	52	64
Ecart arrondi passif	0	0
Total	17 578	14 401

COMPTE DE RESULTAT

5.15. RESULTAT PAR ACTION

	31/12/2009			31/12/2008		
	Résultat global	Nombre d'actions	Résultat par action	Résultat global	Nombre d'actions	Résultat par action
Résultat net part du groupe	8 073	83 867	96,26 €	3 963	83 867	47,25 €
Résultat opérationnel courant avant impôt	13 548	83 867	161,54 €	7 661	83 867	91,34 €

5.16. DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

	31/12/2009	31/12/2008
Dotations aux amortissements et aux provisions	6 432	6 975
Dont dotations aux amortissements :	4 752	5 019
Dont dotations aux provisions :	1 680	1 957
<i>* dont pour risques et charges</i>	<i>215</i>	<i>83</i>
<i>* dont sur immobilisations</i>	<i>10</i>	<i>20</i>
<i>* dont sur actif circulant</i>	<i>1 455</i>	<i>1 853</i>

5.17. COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

	31/12/2009	31/12/2008
Revenus sur placements	188	237
Produit de cession de valeurs mobilières	0	6
Autres produits	282	934
Produits de trésorerie et équivalents	470	1 177
Intérêts (*)	(2 691)	(5 424)
Coût de l'endettement financier brut	(2 691)	(5 424)
Coût de l'endettement financier net	(2 221)	(4 247)
<i>(*) Y compris les intérêts se rapportant aux retraitements des crédits baux et locations financières pour un montant de</i>	<i>238</i>	<i>236</i>

5.18. PRODUITS DE TRESORERIE ET D'EQUIVALENTS DE TRESORERIE

	31/12/2009	31/12/2008
Produits des autres val. mobilières et créances de l'actif immobilisé	188	237
Autres intérêts & produits assimilés	282	934
Produits nets de cession valeurs mobilières de placement	0	6
Total autres produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	470	1 177

5.19. AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

	31/12/2009	31/12/2008
Produits financiers des participations	906	1 252
Gain de change	260	365
Reprise de provisions	130	326
Ecart de conversion	0	(0)
Perte de change	(343)	(388)
Charges nettes sur cessions de val. mob. de placement	(6)	0
Dotations aux provisions financières	(773)	(256)
Total autres produits et charges financières	174	1 299

5.20. CHARGES D'IMPÔTS

5.20.1. Impôts courants / impôts différés

	31/12/2009	31/12/2008
Impôts courants	2 301	961
Impôts différés	797	(196)
Total impôt sur les bénéfices	3 098	765

5.20.2.. Preuve d'impôt

	31/12/2009	31/12/2008
Résultat avant Impôt	11 478	4 717
Charge d'impôt théorique au taux en vigueur pour l'entreprise consolidante (33,33% en 2008 et 33,33 % en 2009)	3 826	1 556
Impact des différences de taux d'imposition	(25)	13
Impact des retraitements fiscaux	(703)	(803)
Total charge d'impôt effective	3 098	765

6.1. INFORMATIONS SOCIALES

● Sociétés intégrées globalement						
SOCIETES	31/12/2009					31/12/2008
	Cadres	Agents de maîtrise	Employés	Ouvriers	Total	Total
GRANDS MOULINS DE STRASBOURG	22	11	35	0	68	71
EUREXPAN	0	0	0	0	0	0
GMS MEUNERIE	1	5	2	90	98	95
GMS NEGOCE ALIMENTAIRE	1	0	1	0	2	3
GMS ALIMENTAIRE	0	0	0	7	7	7
GRANDS MOULINS AUBRY	1	1	2	5	9	9
RHEINTAL MÜHLE Gmbh	2	0	11	30	43	41
LÖFFEL MÜHLEN Gmbh	1	0	15	10	26	21
LOFFEL LOGISTIK	1	0	0	12	13	12
MÜHLENWERKE Gbr	0	0	0	0	0	0
SCI PORT DU RHIN	0	0	0	0	0	0
FARINVEST	0	0	0	0	0	0
S.M.D. PARTICIPATIONS	0	0	0	0	0	0
MOULINS REUNIS DE LA SARTHE	4	4	5	12	25	25
<i>LA FOURNEE DU BOULANGER (a)</i>	2	0	2	2	6	6
MOULINS DELIGNE	4	10	6	11	31	30
SCI AVENIR	0	0	0	0	0	0
Total	39	31	79	179	328	314

● Sociétés intégrées proportionnellement ou mises en équivalence						
SOCIETES	31/12/2009					31/12/2008
	Cadres	Agents de maîtrise	Employés	Ouvriers	Total	Total
SOCIETE MALTERIES D'ALSACE	2	5	1	17	25	25
BACH MUHLE	0	0	0	0	0	0
LES MEULES DES FLANDRES	0	0	0	0	0	0
T.M.S.	1	0	0	45	46	42
LES MOULINS PYRENEENS	0	0	0	0	0	0
LA TOULOUSAIN DE FARINES	3	9	3	26	41	38
MINOTERIE MERCIER CAPLA	4	6	5	20	35	33
DISTRIB. BOULANGERIE PATISSERIE	1	0	8	0	9	7
Total	11	20	17	108	156	145

Total général groupe	50	51	96	287	484	459
----------------------	----	----	----	-----	-----	-----

(a) Société entrée dans le périmètre de consolidation en 2009

6.2. FRAIS DE RECHERCHE

Nature	31/12/2009	31/12/2008
Personnel	135	132
Amortissement	15	19
Frais généraux	108	105
Total	258	256

Les frais identifiés ci-dessus correspondent à ceux mis en œuvre aux fins de développer de nouveaux produits correspondant à des demandes particulières de certains clients (améliorants moelleux, farines composées adaptées aux marchés d'export...)

A ce titre un crédit d'impôt recherche de 100.469 € a été enregistré.

6.3. ENGAGEMENTS HORS BILAN

6.3.1. Engagements financiers

ENGAGEMENTS HORS BILAN			
Rubriques	Montant hors bilan N	Montant hors bilan N-1	Motif
Effets escomptés non échus	2 401	6 502	
Avals et cautions	0	0	
Autres engagements donnés (détaillé ci-dessous)	57 062	48 691	
Autres engagements reçus (détaillé ci-dessous)	21 933	1 933	
TOTAL	81 396	57 126	
Détail du poste ' Autres engagements donnés '			
Rubriques	Montant hors bilan N	Montant hors bilan N-1	Motif
Cautions	1 458	635	Garanties données envers des clients
Cautions & lettres d'intention	51 163	48 056	Garanties données envers des filiales
Avance en compte Dailly	4 441	0	Dailly
<i>Droit individuel de formation (DIF) - Nbre heures</i>	<i>29179</i>	<i>22530</i>	<i>Droits cumulés (2005 à 2009)</i>
Total	57 062	48 691	
Détail du poste ' Autres engagements reçus '			
Rubriques	Montant hors bilan N	Montant hors bilan N-1	Motif
Aval de traites	221	1 536	Avalisation de traites clients
Nantissement fonds de commerce	916	397	
Total	1 137	1 933	

Pour information :

Les engagements hors bilan concernant les sociétés intégrées proportionnellement ont été indiqués dans leur globalité.

Autres engagements financiers

Garanties données

- a) Nantissement des actions Grands Moulins Aubry en garantie du remboursement d'un emprunt dont le total s'élève à 321.450 € au 31.12.2009.
- b) Nantissement de 73.570 actions de la société DIJON CEREALES MEUNERIE en garantie du remboursement d'un emprunt dont le total s'élève à 1.164.089 € au 31.12.2009.

Covenants

Des emprunts pour un montant de 4.333.134 € sont concernés par des covenants. Par convention la société s'est engagée à respecter des ratios de solvabilité et de fonds propres.

Au 31.12.2009, la société respecte ces covenants et n'anticipe pas de difficultés à les respecter pour l'avenir.

Engagements financiers divers

- a) Les Grands Moulins de Strasbourg se sont engagés par clause pari passu à ne consentir aucune hypothèque, aucun nantissement, gage ou autre droit sur tout ou partie de leurs actifs sans faire bénéficier les banques prêteuses de la même sûreté au même rang Le solde des emprunts au 31.12.2009 concernés par cette clause pari passu se monte à 6.730.533 €.
- b) Des ventes à terme de devises ont été signées avec les banques :
- GMS MEUNERIE : 15.779.401 € (Contre-valeur en USD : 23.461.756 \$) avec des échéances allant du 20 janvier au 28 mai 2010.
 - GRANDS MOULINS DE STRASBOURG : 1.593.840 € (Contre-valeur en USD 2.271.063 \$) avec une échéance au 30 juin 2010.
 - GMS NEGOCE ALIMENTAIRE : 78.517 € (Contre-valeur en USD : 115.160 \$) avec une échéance au 26 février 2010.
- c) Des achats à terme ont été signés avec les banques
- - GMS NEGOCE ALIMENTAIRE : 200.196 € (Contre-valeur en USD : 290.001 \$) avec des échéances allant du 1^{er} février au 30 avril 2010.

6.3.2. Autres engagements

Engagements locations financières et crédit bail	31/12/2009	31/12/2008
Loyers à moins d'un an	1 538	1 790
Loyers de 1 à 5 ans	2 366	2 979
Loyers à plus de 5 ans	142	184
Total	4 046	4 954

6.4. TRANSACTIONS AVEC DES SOCIETES LIEES

	Charges	Produits	Créances	Dettes
Ventes de produits finis	0	0	0	0
Prestations de service	1 685	0	0	0
Produits financiers	0	6	0	0
Charges financières	52	0	0	0
Dividendes	243	0	0	0
Redevance marque	201	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Clients	0	0	7	0
Fournisseurs	0	0	0	578
Comptes courants	0	0	512	4 108
Total	2 180	6	519	4 686

Il s'agit des sociétés suivantes :

- SOFRACAL S.A.
- SCI SOCIETE IMMOBILIERE DU SUD

Note 7 : COMPTE DE RESULTAT PAR SECTEUR D'ACTIVITE

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2009	TOTAL GENERAL	DAKATINE	HOLDING	IMMOBILIER	MALTERIE	MEUNERIE	NEGOCE
Chiffre d'affaires	242 387	6 205	388	-	17 156	213 073	5 565
Autres produits de l'activité	-	-	-	-	-	-	-
Total produits	242 387	6 205	388	-	17 156	213 073	5 565
Achats consommés	- 148 154	- 2 694	-	-	- 12 294	- 129 537	- 3 629
Charges du personnel	- 17 506	- 333	- 3 728	-	- 610	- 12 660	- 176
Charges externes	- 51 600	- 596	- 6 751	- 54	- 2 791	- 41 158	- 250
Impôts et taxes	- 7 178	- 75	- 560	- 6	- 262	- 6 248	- 28
Dotations aux amortissements	- 4 752	- 81	- 1 581	- 618	- 413	- 2 042	- 18
Dotations aux provisions	- 1 680	- 10	- 187	-	- 5	- 1 476	- 2
Variation de stocks produits finis & en cours de production	- 15	- 83	-	-	- 412	- 344	-
Autres produits et charges d'exploitation	2 044	- 42	244	88	1 050	709	- 5
<i>Contrepartie Intra-groupe (Exploitation)</i>	- 0	- 931	12 808	379	- 5	- 11 081	- 1 169
Résultat opérationnel courant	13 548	1 361	634	- 210	2 239	9 236	288
Autres produits et charges opérationnels	- 23	- 20	86	-	- 34	- 60	5
Résultat opérationnel	13 525	1 340	720	- 210	2 205	9 176	292
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	470	-	15	2	36	367	49
Coût de l'endettement financier brut	- 2 691	- 56	- 1 295	- 17	- 23	- 1 275	- 24
<i>Contrepartie Intra-groupe (Financier)</i>	-	90	275	- 6	15	- 267	- 47
Coût de l'endettement financier net	- 2 221	34	- 1 065	- 21	28	- 1 175	- 22
Autres produits et charges financiers	174	0	273	0	0	224	126
Charge d'impôts	- 3 098	- 458	- 248	- 124	- 534	- 1 612	- 121
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence	- 21	-	-	-	-	21	-
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	8 359	916	- 319	- 355	1 699	6 143	275
Résultat net d'impôt activités arrêtées ou en cours de cession	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net	8 359	916	- 319	- 355	1 699	6 143	275
Part du groupe	8 073	916	961	- 357	1 699	4 589	264
Intérêts minoritaires	287	-	- 1 280	2	-	1 553	11
Résultat par action	96,254 €	10,924 €	11,457 €	(4,258 €)	20,259 €	54,722 €	3,150 €
COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2008	TOTAL GENERAL	DAKATINE	HOLDING	IMMOBILIER	MALTERIE	MEUNERIE	NEGOCE
Résultat opérationnel	7 636	1 381	1 148	- 213	1 774	3 302	245
Résultat net	3 952	1 093	1 372	- 161	1 563	- 66	151